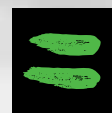


FORGER L'AVENIR DU SPORT PROPRE

RAPPORT ANNUEL 2015



AGENCE
MONDIALE
ANTIDOPAGE
franc jeu

franc jeu

L'AGENCE MONDIALE ANTIDOPAGE
A POUR **MISSION DE MENER
UNE CAMPAGNE MONDIALE
POUR PROTÉGER LES SPORTIFS
PROPRES EN COLLABORATION
AVEC SES PARTENAIRES.**

L'AMA a été fondée en 1999 à titre d'organisation internationale indépendante. Elle est composée et financée en parts égales par le Mouvement sportif et les gouvernements. Ses activités principales sont notamment la recherche scientifique, l'éducation, le développement antidopage, les enquêtes et la supervision de la conformité au Code mondial antidopage, le document harmonisant les règles liées au dopage dans tous les sports et tous les pays.

Comment décrire une année où ont coexisté l'affirmation de tout ce qu'il y a de bien dans le sport et les exemples les plus consternants de corruption, de collusion et de pratiques de dopage généralisé de toute l'histoire?

La confiance du public dans le sport a été ébranlée comme jamais auparavant en 2015. Il y a eu tout d'abord la présentation en décembre 2014 d'un reportage sur la chaîne ARD faisant état d'allégations de dopage systématique au sein de la Fédération russe d'athlétisme. Puis en août 2015, la chaîne ARD et le Sunday Times ont révélé de nouvelles allégations de dopage généralisé dans le milieu international de l'athlétisme touchant directement l'Association internationale des fédérations d'athlétisme (IAAF).

Ces scandales ont miné la confiance envers les dirigeants du monde du sport et suscité la méfiance à l'égard d'organisations qui devraient incarner de façon irréprochable la protection du sport propre.

Les sportifs et les millions d'amateurs de sport du monde entier ont exigé des réponses et tout le monde s'est tourné vers l'AMA, considérée à juste titre comme le principal porte-parole de la lutte contre le dopage et la protection des sportifs propres.

Je peux affirmer avec assurance que l'AMA a agi dans tous les cas rapidement et en conformité avec le Code mondial antidopage 2015 (le Code), qui est entré en vigueur le 1er janvier.

ENQUÊTE DE LA COMMISSION INDÉPENDANTE

En décembre 2014, l'AMA a immédiatement formé une Commission indépendante (CI) de trois membres qui a entrepris officiellement son enquête le 1er janvier 2015. En août, l'AMA a transmis les allégations concernant l'IAAF à la CI, qui a aussitôt élargi son enquête.

Présidée par Richard Pound, la Commission a publié le premier de ses deux rapports d'enquête exhaustifs en novem-



« TOUT LE MONDE S'EST TOURNÉ VERS L'AMA, CONSIDÉRÉE À JUSTE TITRE COMME LE PRINCIPAL PORTE-PAROLE DE LA LUTTE CONTRE LE DOPAGE ET LA PROTECTION DES SPORTIFS PROPRES. »



bre 2015 (le deuxième a suivi en janvier 2016). L'AMA a aussitôt donné suite aux principales recommandations qui y étaient formulées, notamment la création d'un comité de révision de la conformité indépendant et la formation d'un groupe de travail interne chargé de mettre en application des recommandations précises de la Commission.

Le processus a débouché notamment sur les mesures suivantes à la fin de 2015 : suspension provisoire du laboratoire de Moscou et renvoi définitif de son directeur; suspension provisoire par l'IAAF de la Fédération russe d'athlétisme et déclaration de non-conformité de l'Agence antidopage de Russie (RUSADA).

Au moment de la publication du présent rapport annuel, plusieurs mesures supplémentaires définitives auront été prises et d'autres le seront.

CODE 2015

Utilisé efficacement, le Code 2015 donne à la communauté anti-dopage de réels pouvoirs. Les améliorations qui y sont apportées nous procurent de solides avenues pour détecter les cas de dopage et dissuader les sportifs d'aujourd'hui et des générations futures de se doper.

Le Code 2015 prévoit des suspensions de quatre ans, plus longues et plus sévères, pour les premières offenses. Il favorise des contrôles plus intelligents, en particulier au moyen du Document technique pour les analyses spécifiques par sport (DTASS). Il insiste enfin sur l'importance d'une éducation davantage fondée sur les valeurs en plus d'accorder une importance beaucoup plus grande aux enquêtes fondées sur les renseignements.

Voyons un bilan sommaire de la gestion des résultats découlant des nouvelles règles :

- Plusieurs suspensions de quatre ans excluant le sportif d'un cycle olympique complet.
- Une trentaine de sportifs sanctionnés en vertu du Passeport biologique de l'athlète (PBA) et plus de 90 cas depuis le lancement du PBA en 2009, ce qui témoigne de son importance.
- Environ 850 violations des règles antidopage en 2015 à la suite desquelles 850 tricheurs n'ont pas pu se présenter à la ligne de départ.

Les améliorations apportées au Code permettent à l'AMA et à ses partenaires de renforcer leur effort collectif de protection des sportifs propres. L'AMA guide constamment ses partenaires de la communauté antidopage pour qu'ils mettent à profit tout le potentiel du Code.

CONFORMITÉ

L'AMA déploie depuis longtemps des efforts pour que les règles de tous les partenaires soient conformes; en d'autres mots, que leurs règles soient en accord avec le Code 2015. Les initiatives de collaboration avec ces organisations qui ont été mises en œuvre au cours de l'année sont présentées dans notre rapport.

En mai 2015, nous avons annoncé que toutes les fédérations internationales avaient adopté des règles conformes. Puis, en novembre, nous avons tourné notre attention vers un petit nombre d'organisations nationales antidopage (ONAD) dont les règles n'étaient pas encore conformes, en raison dans presque tous les cas de l'impossibilité de mener à bien le processus réglementaire approprié dans le pays concerné.

CODE 2015

PLUSIEURS SUSPENSIONS DE

4 ANS

EXCLUANT LE SPORTIF D'UN
CYCLE OLYMPIQUE COMPLET.

30+

SPORTIFS SANCTIONNÉS EN VERTU
DU PASSEPORT BIOLOGIQUE
DE L'ATHLÈTE (PBA).

90+

CAS DEPUIS LE LANCEMENT
DU PASSEPORT EN 2009 CE QUI
TÉMOIGNE DE SON IMPORTANCE.

ENVIRON

850

VIOLATIONS DES RÈGLES ANTI-
DOPAGE, DONC 850 TRICHEURS
N'AYANT PAS PU SE PRÉSENTER
À LA LIGNE DE DÉPART.

Nous avons donné à quelques-unes de ces ONAD jusqu'au 18 mars 2016 pour terminer le processus. Trois d'entre elles ont été déclarées non conformes du fait du recours à des laboratoires non accrédités. Nous estimons que la période de 28 mois qui s'est écoulée depuis l'acceptation du Code à Johannesburg est plus que suffisante pour mener à bien ce processus.

Notre Comité de révision de la conformité, qui réunit des personnes indépendantes et très informées et a fait des recommandations importantes sur la non-conformité au Conseil de fondation de l'AMA, a effectué une grande partie du travail réglementaire et fourni de l'aide.

Une fois que tous les partenaires ont adopté des règles conformes, ce qui représente la première étape, le Conseil de fondation enjoint l'AMA de faire appel au Comité de révision de la conformité et aux processus qu'il a mis au point en vue d'assurer la qualité des programmes antidopage. Les organisations antidopage de partout sont encouragées à faire preuve d'une plus grande efficacité dans ce qui est leur mission première : protéger les sportifs propres.

Dans un souci d'efficacité, nous avons obtenu l'accréditation ISO pour la démarche afin de favoriser des programmes antidopage prospères et la mise en application consciente et appropriée des règles. Le processus d'accréditation contribuera à améliorer les normes à l'échelle de toute la communauté antidopage.



« CONTINUONS DE CULTIVER LES VALEURS QUE TOUS LES AMATEURS DE SPORTS CHÉRISSENT ET TRANSFORMONS EN OCCASIONS CES MOMENTS D'ADVERSITÉ. »

2015 EN PERSPECTIVE

Un journaliste a décrit 2015 comme une année marquée par les scandales dans le sport mais aussi par des espoirs à l'horizon. Vu ma nature optimiste, j'estime que cette description est très juste, car les occasions naissent de l'adversité.

En 2015, les médias mondiaux n'ont jamais autant parlé de l'AMA, de la lutte contre le dopage et de la nécessité de protéger les sportifs propres.

Malgré leur caractère déconcertant, les révélations au sujet du dopage font naître des occasions, en ciblant les lacunes du système. Ces lacunes connues, nous pouvons redresser la situation par des programmes antidopage solides.

Cette présence dans l'actualité a contribué à mieux faire comprendre au public l'apport de l'AMA et du mouvement pour un sport propre et a fait ressortir la nécessité de déployer des efforts accrus sur tous les fronts.

Notre Comité des sportifs, qui a le soutien d'athlètes de nombreuses disciplines sportives dans le monde, a prié l'AMA de renforcer ses interventions, son influence et ses capacités. Nous avons entendu cet appel et l'AMA, les gouvernements et le Mouvement sportif disposent d'outils pour intensifier leurs efforts afin de forger l'avenir des sportifs propres.

L'AMA a utilisé pleinement les pouvoirs que lui confère le Code 2015 de mener enquête. On s'attend toutefois, comme il

est énoncé dans l'article 22 du Code, que les gouvernements adoptent des lois donnant aux forces de l'ordre les pleins pouvoirs pour enquêter et permettant un partage libre et efficace de l'information.

Il faut également que le Mouvement olympique et les gouvernements conviennent qu'un financement supplémentaire est nécessaire pour assurer la mise en œuvre de programmes anti-dopage efficaces dans l'ensemble des sports, des disciplines et des pays.

Un montant de 1,5 million de dollars du budget de fonctionnement annuel 2015 de l'AMA, de l'ordre de 27,5 millions de dollars, a été affecté à la CI. En tant qu'organisation, l'AMA réussit à accomplir beaucoup compte tenu de ce budget, mais elle doit choisir ses batailles à partir de preuves solides. Si les enquêtes exhaustives deviennent la norme, nous devons bien évidemment explorer de nouvelles sources de financement pour notre communauté.

Des appels ont été lancés pour qu'une partie des millions de dollars versés en droits de télévision pour les manifestations sportives serve à la lutte contre le dopage. Le temps est venu, à mon avis, que les grandes fédérations sportives et les principaux diffuseurs envisagent sérieusement cette idée audacieuse.

Continuons de cultiver les valeurs que les amateurs de sports chérissent et transformons en occasions ces moments d'adversité. Après tout, nous voulons tous la même chose : un sport propre.

En terminant, je tiens à remercier David Howman pour son apport inestimable à l'AMA, notamment en tant que directeur général pendant 13 ans. David, qui a quitté ses fonctions le 30 juin 2016, est un défenseur loyal du sport propre qui a contribué à faire de l'AMA ce qu'elle est devenue aujourd'hui et a bien préparé le terrain pour l'avenir.

Nous avons la chance de compter sur un solide successeur en Olivier Niggli, qui a pris la relève le 1er juillet 2016. Comptant plus de 10 ans d'expérience dans la lutte antidopage, plus récemment à titre de directeur des opérations de l'AMA, Olivier a une vaste connaissance des activités et de la stratégie de l'Agence et, grâce à ses qualités de leader, il continuera à renforcer la position de l'Agence comme chef de file mondial du sport propre.



SIR CRAIG REEDIE
Président



1 Le 11 décembre 2014, l'AMA a donné à la CI le mandat de mener une enquête sur le bien-fondé des allégations de dopage, les manœuvres frauduleuses dans le contexte du prélèvement des échantillons et de la gestion des résultats, et les autres méthodes de gestion inefficace des procédures antidopage. Étaient visés dans cette affaire la Russie, l'IAAF, RUSADA, le laboratoire accrédité de Moscou, des athlètes, entraîneurs, soigneurs, médecins et autres membres du personnel d'encadrement des sportifs. Ce mandat a fait l'objet d'un rapport le 9 novembre 2015.

2 Le 14 janvier 2016, la CI a publié son deuxième rapport, qui a confirmé le point de vue de l'AMA selon lequel « la base de données ayant fait l'objet d'une fuite » était incomplète et les allégations de « résultats de tests sanguins suspects » ne pouvaient être considérées comme des cas de dopage. Cependant, l'enquête étendue de la CI a également mis au jour des preuves de complot et de corruption et la Commission a recommandé fortement à la nouvelle direction de l'IAAF de s'attaquer à ces problèmes internes afin de rétablir la confiance dans l'athlétisme.

L'AMA et le mouvement pour le sport propre ont gagné en maturité au fil des ans et nous sommes encore plus déterminés à accomplir notre mission. Notre rayon d'action n'a jamais été aussi large.

Notre capacité à protéger les sportifs propres dans le monde ne cesse d'augmenter grâce à un réseau en expansion de partenaires mondiaux unis afin d'attraper les contrevenants et de forger l'avenir des sportifs propres.

Le Code mondial antidopage et les Standards internationaux révisés, qui sont entrés en vigueur au cours de l'année, sont issus de cette étroite collaboration. J'aimerais mettre en évidence quelques-unes des activités de partenariat qui ont eu lieu en 2015 afin de soutenir ces nouvelles règles et pratiques.

SPORTIFS

Si, avant 2005, personne ne parlait officiellement au nom des sportifs au sein de l'AMA, l'influence du Comité des sportifs a continué de grandir au cours de la dernière décennie.

En 2015, le Comité a été plus que jamais au cœur de la lutte contre le dopage, notamment par la place prépondérante qu'il a occupée lors du Symposium pour les OAD à la fin mars.

L'AMA a consacré une séance complète du Symposium à l'influence des sportifs, de leur entourage et des médias, preuve qu'outre les autorités réglementaires habituelles, ces groupes jouent un rôle déterminant pour l'avenir du sport propre. Lors d'une entrevue spéciale avec la dénonciatrice Betsy Andreu (une ardente défenseuse du sport propre qui a contribué à révéler l'étendue du dopage dans le cyclisme professionnel) et d'une séance du Comité des sportifs de l'AMA, les participants au Symposium ont entendu des sportifs parler de l'importance de briser la loi du silence sur le dopage.



« NOTRE CAPACITÉ À PROTÉGER LES SPORTIFS PROPRES DANS LE MONDE NE CESSE D'AUGMENTER GRÂCE À UN RÉSEAU EN EXPANSION DE PARTENAIRES MONDIAUX DONT LA COLLABORATION S'ACCROÎT DE PLUS EN PLUS. »

ÉDUCATION

L'AMA s'est associée au Centre canadien pour l'éthique dans le sport pour présenter la Conférence 2015 sur l'éducation fondée sur les valeurs, qui a réuni des chercheurs, des experts et des organisations antidopage pour examiner comment l'amélioration des programmes d'éducation peut servir de moyen de dissuasion efficace du dopage dans le sport.

Les participants se sont engagés à investir davantage de ressources financières et humaines dans l'éducation fondée sur les valeurs et ont convenu de se réunir à nouveau d'ici 2018 pour faire le point sur cet aspect primordial de la lutte contre le dopage dans le sport.

INDUSTRIE

Nos partenariats avec des sociétés pharmaceutiques procurent des avantages à la fois aux communautés pharmaceutique et antidopage. L'AMA peut ainsi être informée sur les produits en développement dont les sportifs peuvent abuser et mettre au point de nouvelles méthodes de détection qui lui permettent de garder une longueur d'avance sur les tricheurs.

Réciproquement, l'AMA est en mesure de transmettre à ces sociétés des informations sur les substances qui devaient à l'origine servir à des fins médicales légitimes et dont les sportifs abusent. Ces liens nous permettent également de surveiller les sources illégales de production et le trafic de ces substances.

En 2015, l'Agence a signé un protocole d'entente avec l'Innovative Medicines Initiative et officialisé une entente avec Abbvie.

Conjointement avec le ministère japonais de l'Éducation, de la Culture, des Sports, de la Science et de la Technologie, l'Agence antidopage du Japon et l'UNESCO, l'AMA a organisé la deuxième Conférence internationale sur l'industrie

« IL EST
DÉMONTRÉ QUE
LES TRICHEURS
TROUVERONT TOUS
LES RACCOURCIS
POSSIBLES POUR
ATTEINDRE
LA GLOIRE. »



pharmaceutique et la lutte contre le dopage. Dans le cadre de cette conférence faisant le point sur les nouvelles avancées pour le sport propre et la société, les autorités publiques et les gouvernements se sont joints à des sociétés biotechnologiques et pharmaceutiques pour échanger sur les stratégies visant à réduire le dopage dans le sport et dans la société en général.

ENQUÊTES

Il est démontré que les tricheurs trouveront tous les raccourcis possibles pour atteindre la gloire.

En plus des partenariats avec l'industrie pharmaceutique, l'AMA partage avec les forces de l'ordre et les autorités douanières dans le monde des renseignements empêchant que les substances interdites parviennent jusqu'aux mains non seulement des sportifs d'élite, mais aussi des élèves du secondaire (pour démontrer leur force et par vanité) et même des générations plus âgées (pour combattre le vieillissement). Le nouveau Code en fait une responsabilité pour tous les défenseurs du sport propre.

Le partage des renseignements avec les forces de l'ordre, les autorités douanières et la communauté antidopage aide l'AMA à repérer ceux qui produisent illégalement les substances interd-



ites, en font le trafic et la contrefaçon, les administrent aux sportifs ou leur procurent.

Le Code fournit des réponses face à ce défi considérable en faisant ressortir la nécessité de partager et de rassembler l'information et en insistant sur l'importance cruciale de la collaboration entre les autorités et les organisations antidopage qui mènent les enquêtes.

À la suite de contrôles effectués par un laboratoire accrédité par l'AMA, INTERPOL a lancé en mai 2015 une alerte mondiale au sujet d'un produit illégal potentiellement mortel servant à l'amaigrissement et à la musculation.

En septembre, les enquêteurs de l'AMA et des ONAD ont conclu un partenariat fructueux avec Europol, la Drug Enforcement Administration des États-Unis et plusieurs autres autorités internationales chargées de l'application des lois. Les opérations Underground et Cyberjuice ont mené à la dissolution d'activités criminelles majeures de fabrication et de trafic de substances améliorant la performance en Chine, en Europe et aux États-Unis.

Les poursuites criminelles en cours en France et à Monaco découlent en partie des travaux réalisés par les forces de l'ordre internationales dans le cadre de l'enquête de la Commission indépendante.

RECHERCHE

Le financement fourni par les gouvernements, le Comité international olympique (CIO) et d'autres partenaires permet à l'AMA de faire d'importants progrès dans le domaine des sciences et des sciences sociales. Un nouveau test de dépistage du dopage génétique efficace a notamment été réalisé à la fin de 2015 en vertu d'un projet de recherche parrainé par l'AMA.

« L'AMA A CONTINUÉ D'ÉVOLUER EN ÉCOUTANT, EN APPRENANT ET EN AGISSANT EN TOTALE COLLABORATION AVEC SES PARTENAIRES. »

Plusieurs pays ont contribué de façon importante au Fonds de recherche spécial, leur contribution étant égalée par le CIO. Deux fonds de recherche ont été établis avec le Partnership for Clean Competition, organisme sans but lucratif créé par le Comité olympique américain, la Ligue nationale de football, la Ligue majeure de baseball et l'Agence antidopage des États-Unis.



CONTRÔLES

À sa première année, le Document technique pour les analyses spécifiques par sport (DTASS) a produit des résultats impressionnants, compte tenu d'une augmentation importante du nombre de sports faisant l'objet d'analyses portant sur des substances interdites (agents stimulants de l'érythropoïèse, hormone de croissance et facteurs de libération de l'hormone de croissance), et d'une forte hausse du nombre d'autorités effectuant ces contrôles. Ces améliorations assurent en définitive une plus grande protection des sportifs propres en plus de renforcer la dissuasion.

En complément du Rapport annuel sur les données de contrôles antidopage, l'AMA a publié son premier rapport mondial sur les violations des règles antidopage (VRAD) par sport, discipline et autorité de contrôle. Le rapport a révélé que 1 953 sanctions ont été imposées pour des violations commises en 2013. Les sanctions ont été signifiées à des sportifs et à des membres du personnel d'encadrement de sportifs de 115 pays et 89 sports, à la suite de contrôles effectués en 2013 et d'autres enquêtes non analytiques réalisées la même année.

Le Rapport annuel sur les données de contrôles antidopage et le Rapport VRAD annuel, qui renferment à ce jour les statistiques sur le dopage les plus complètes, soutiendront grandement les efforts de la communauté antidopage visant à protéger les sportifs propres de tous les pays.

TRANSITION

Je termine mon mandat de directeur général de l'AMA le 30 juin avec un sentiment d'accomplissement devant tout ce qui a été fait depuis les humbles débuts de l'Agence en 1999 ainsi qu'un sentiment de fierté à l'égard de notre héritage et, en particulier, de l'équipe qui poursuivra la mission consistant à protéger le sport propre.

L'AMA a continué d'évoluer en écoutant, en apprenant, en s'adaptant et en agissant en totale collaboration avec ses partenaires. »

Je suis persuadé que l'AMA continuera dans cette voie sous la direction d'Olivier Niggli. L'AMA et le sport propre sont à un tournant et le monde nous regarde pendant que nous forgeons l'avenir du sport propre.



DAVID HOWMAN
Directeur général

VIOLATIONS DES RÈGLES ANTIDOPAGE

(VRAD)

1 953

SANCTIONS ONT ÉTÉ IMPOSÉES
POUR DES VRAD COMMISES
EN 2013.

LES SANCTIONS ONT ÉTÉ
IMPOSÉES À DES SPORTIFS ET
À DES MEMBRES DU PERSONNEL
D'ENCADREMENT DE SPORTIFS

115

PAYS

89

SPORTS

À LA SUITE DE CONTRÔLES
RÉALISÉS EN 2013 ET D'AUTRES
ENQUÊTES NON ANALYTIQUES
MENÉES LA MÊME ANNÉE.

COMITÉ EXÉCUTIF

Président

SIR CRAIG REEDIE
Vice-président du CIO
Royaume-Uni

Vice-président

RÉV. DR MAKHENKESI STOFIE
Ambassadeur sud-africain
en Allemagne
Afrique du Sud
[Décédé le 15 août 2016]*

MOUVEMENT OLYMPIQUE

Représentant du CIO

UGUR ERDENER
Membre du CIO, président de WA
(tir à l'arc)
Turquie

Représentant de l'Association des Comités nationaux olympiques (ACNO)

EDUARDO DE ROSE
Président, Commission médicale
de l'OSP
Brésil

Représentant de l'Association des Fédérations internationales des sports olympiques d'été (ASOIF)

FRANCESCO RICCI BITTI
Président, ASOIF
Italie

Représentant de SportAccord

GIAN FRANCO KASPER
Membre du CIO, président de la FIS
(ski)
Suisse

Représentant de la Commission des athlètes du CIO

TONY ESTANGUET
Membre du CIO, membre de la
Commission des athlètes du CIO
France

AUTORITÉS PUBLIQUES

Représentante de l'Europe

THORHILD WIDVEY
Ministre de la Culture,
Norvège

Représentant de l'Afrique

ALAIN MICHEL LOBOGNON
Ministre de la Promotion de la
Jeunesse, des Sports et des Loisirs
Côte d'Ivoire
(de janvier à mai)

ALBERT FRANÇOIS AMICHIA
Ministre de la Promotion de la
Jeunesse, des Sports et des Loisirs
Côte d'Ivoire
(de juin à décembre)

Représentant des Amériques

MICHAEL GOTTLIEB
Sous-directeur adjoint
Bureau de la Maison-Blanche
chargé de la politique nationale
de lutte contre la drogue
États-Unis

Représentant de l'Asie

HIDEKI NIWA
Ministre de l'Éducation,
de la Culture, des Sports,
des Sciences et de la Technologie
Japon
(de janvier à octobre)

TSUTOMU TOMIOKA
Ministre de l'Éducation,
de la Culture, des Sports,
des Sciences et de la Technologie
Japon
(novembre et décembre)

Représentant de l'Océanie

JONATHAN COLEMAN
Ministre du Sport et des Loisirs
Nouvelle-Zélande

* Le 15 août 2016, le Dr Stofie est décédé des suites d'une maladie. L'AMA déplore cette perte et souligne l'apport inestimable du Dr Stofie à son évolution.

CONSEIL DE FONDATION

Président

SIR CRAIG REEDIE

Royaume-Uni

Vice-président

RÉV. DR MAKHENKESI STOFILE

Afrique du Sud

[Décédé le 15 août 2016]

MOUVEMENT OLYMPIQUE

Représentants du CIO

PATRICK BAUMANN

Membre du CIO, Secrétaire général de la FIBA (basketball)

Suisse

JOSEPH BLATTER

Membre du CIO, Président de la FIFA (football)

Suisse

(de janvier à septembre)

NENAD LALOVIC

Membre du CIO, président, United World Wrestling (lutte)

Serbie

(d'octobre à décembre)

ROBIN MITCHELL

Membre du CIO, président, Comités nationaux olympiques d'Océanie

Fiji

RICHARD W. POUND

Membre du CIO

Canada

Représentants de l'ACNO

RANIA ELWANI

Égypte

FABIO PIGOZZI

Président, Fédération Internationale de Médecine Sportive

Italie

ANDREY KRYUKOV

Membre du Comité exécutif, Comité national olympique du Kazakhstan

République du Kazakhstan

BECKIE SCOTT

Canada

Représentants de l'ASOIF

TAMAS AJAN

Membre du CIO, président de l'IWF (haltérophilie)

Hongrie

UGUR ERDENER

Turquie

FRANCESCO RICCI BITTI

Italie

Représentant de SportAccord

GIAN FRANCO KASPER

Suisse

Représentant de l'Association des Fédérations internationales des sports olympiques d'hiver (AIOWF)

ANDERS BESSEBERG

Président de l'IBU (biathlon)

Norvège

Représentants de la Commission des athlètes du CIO

CLAUDIA BOKEL

Membre du CIO, présidente de la Commission des athlètes du CIO

Allemagne

KIRSTY COVENTRY

Membre du CIO, membre de la Commission des athlètes du CIO

Zimbabwe

ADAM PENGILLY

Membre du CIO, membre de la Commission des athlètes du CIO

Royaume-Uni

TONY ESTANGUET

France

Représentant du Comité international paralympique (CIP)

TONI PASCUAL

Président, Comité antidopage du CIP

Espagne

**Autorités publiques
Représentants des États membres de l'Union européenne**

CHRIS AGIUS

Secrétaire d'État à la Recherche, à l'Innovation, à la Jeunesse et aux Sports

République de Malte

ROMAIN SCHNEIDER

Ministre des Sports

Grand-Duché de Luxembourg

PHILIPPE MUYTERS

Ministre flamand de l'Emploi, de l'Économie, de l'Innovation et des Sports

Belgique

Représentants du Conseil de l'Europe

GABRIELLA BATTAINI-DRAGONI

Secrétaire générale adjointe, Conseil de l'Europe

Italie

PAVEL KOLOBKOV

Sous-ministre des Sports

Fédération de Russie

Représentants de l'Afrique

THAPELO OLOPENG

Ministre de la Jeunesse, des Sports et de la Culture

Botswana

BLAISE LOUEMBE

Ministre de la Jeunesse et des Sports

Gabon

ABDISA YADETA MULETA

Commissaire, Commission fédérale des Sports

Éthiopie

(de janvier à septembre)

REDWAN HUSSIEN

Ministre de la Jeunesse et des Sports

Éthiopie

(d'octobre à décembre)

Représentants des Amériques

BAL GOSAL

Ministre d'État (Sports)

Canada

(de janvier à octobre)

CARLA QUALTROUGH

Ministre des Sports et des Personnes handicapées

Canada

(novembre et décembre)

RAMON ORTA RODRIGUEZ

Président du Conseil des sports d'Amérique centrale et des Caraïbes (CONCECADE)

Porto Rico

NATALIA RIFFO

Présidente du Conseil sud-américain des sports (CONSUDE)

Chili

MICHAEL GOTTLIEB

États-Unis

Représentants de l'Asie

TIAN XIAO

Sous-ministre de l'Administration générale d'État pour le Sport

Chine

(de janvier à août)

YINGCHUAN LI

Sous-ministre de l'Administration générale d'État pour le Sport

Chine

(de septembre à décembre)

HIDEKI NIWA

Japon

(de janvier à octobre)

TSUTOMU TOMIOKA

Japon

(novembre et décembre)

CHONG KIM

Vice-ministre de la Culture, des Sports et du Tourisme

République de Corée

MOHAMMED SALEH AL KONBAZ

Président du Comité antidopage d'Arabie saoudite

Arabie saoudite

Représentants de l'Océanie

JONATHAN COLEMAN

Nouvelle-Zélande

SUSSAN LEY

Ministre des Sports

Australie

DIRECTION DE L'AMA



DAVID HOWMAN ⁽¹⁾
Directeur général



OLIVIER NIGGLI ⁽²⁾
Directeur des opérations
et avocat général



ROB KOEHLER ⁽³⁾
Directeur principal,
Éducation et Relations
avec les ONAD/ORAD



FRÉDÉRIC DONZÉ ⁽⁴⁾
Directeur, Bureau
régional européen
et relations avec
les fédérations
internationales



**MARÍA JOSÉ
PESCE CUTRI**
Directrice du
bureau régional
d'Amérique latine



KAZUHIRO HAYASHI
Directeur du
bureau régional
Asie/Océanie



CATHERINE MACLEAN
Directrice,
Communications



DR OLIVIER RABIN
Directeur principal,
Science



TIM RICKETTS
Directeur,
Standards et
harmonisation



RODNEY SWIGELAAR
Directeur du bureau
régional d'Afrique



DR ALAN VERNEC
Directeur, Médical

1 A quitté ses fonctions
le 30 juin 2016

2 Est devenu directeur général
le 1er juillet 2016

3 Est devenu directeur général adjoint
le 1er avril 2016

4 Est devenu directeur des opérations
le 3 octobre 2016

APERÇU ORGANISATIONNEL

L'AMA EN CHIFFRES

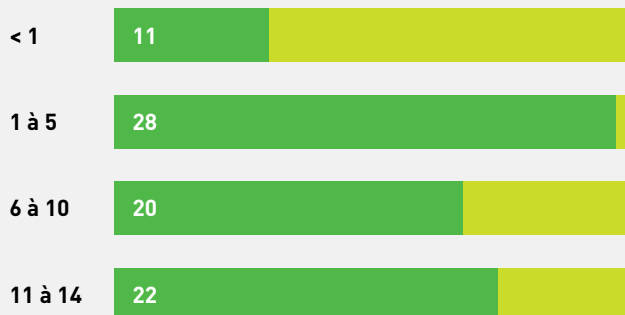
L'Agence mondiale antidopage (AMA) compte 81 employés dévoués et compétents qui travaillent en constante collaboration avec les partenaires mondiaux au sein du mouvement pour un sport propre.

Le personnel du siège social de l'AMA à Montréal remplit un large éventail de fonctions de concert avec le personnel des bureaux régionaux en Afrique, en Asie/Océanie, en Europe et en Amérique latine.

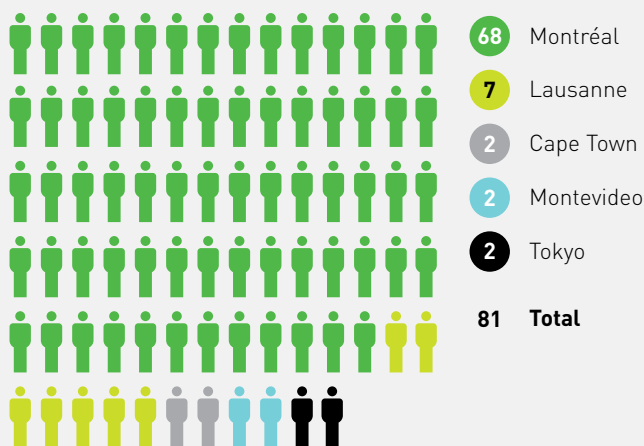
DÉPARTEMENTS DE L'AGENCE

- Bureau exécutif
- Communications
- Éducation et relations avec les ONAD/ORAD
- Finance
- Ressources humaines et Services corporatifs (y compris TI/Adams)
- Affaires juridiques (y compris Conformité, Renseignements et enquêtes)
- Médical
- Science
- Standards et harmonisation

PROFIL EN 2015 : ANNÉES DE SERVICE AU 31 DÉCEMBRE



RÉPARTITION DU PERSONNEL



NOUS SOMMES FIERS DE MENTIONNER QUE LES EMPLOYÉS DE L'AMA REPRÉSENTENT 36 PAYS

Afrique du Sud, Algérie, Argentine, Arménie, Australie, Barbade, Canada (y compris les peuples autochtones), Cap-Vert, Chine, Corée, Cuba, Égypte, Espagne, États-Unis, France, Grèce, Guyane, Irlande, Israël, Italie, Japon, Lituanie, Maurice, Nouvelle-Zélande, Pays-Bas, Pérou, Philippines, République démocratique du Congo, Royaume-Uni, Russie, Sénégal, Suriname, Suisse, Ukraine, Uruguay, Venezuela.

UNESCO



United Nations
Educational, Scientific and
Cultural Organization

LA RATIFICATION DE
LA CONVENTION PAR LES ETATS
MEMBRES S'EST INTENSIFIEE
EN 2015, AVEC CINQ NOUVELLES
RATIFICATIONS EN AUTANT DE MOIS,
PORTANT LE NOMBRE DE PAYS
QUI Y ADHERENT A

182 SUR 195

REPRESENTANT
AU TOTAL

98 %

DE LA POPULATION
MONDIALE

L'UNESCO ET L'AMA COLLABORENT POUR PROMOUVOIR LE FRANC JEU ET LE SPORT PROPRE PAR L'ENTREMISE D'UNE STRATEGIE INTERNATIONALE DE COOPERATION, D'EDUCATION ET DE RENFORCEMENT DES CAPACITES. PLUSIEURS ACTIVITES DE PARTENARIAT ONT EU LIEU EN 2015.

CINQUIÈME CONFÉRENCE DES PARTIES

L'AMA, l'UNESCO et les autorités publiques se sont réunies à Paris les 29 et 30 octobre à l'occasion de la cinquième Conférence des parties dans le cadre de la Convention internationale contre le dopage dans le sport (la Convention).

L'édition 2015 de la Conférence, qui a attiré un nombre record de plus de 350 participants, marquait le 10e anniversaire de la Convention de l'UNESCO, laquelle permet aux gouvernements de reconnaître officiellement le Code mondial antidopage (le Code) et d'y adhérer. Des décisions importantes ont été prises à cette occasion.

Deux membres du Conseil de l'AMA ont été élus au Bureau de la Conférence, ce qui a renforcé les liens entre les deux organisations. En ce qui concerne la conformité à la Convention, les gouvernements se sont entendus sur des révisions au questionnaire ADLogic de l'UNESCO (le Questionnaire), rapport biennal que chaque État partie à la Convention est tenu de présenter. Les révisions tiennent compte des changements apportés au Code (en 2009 et 2015) ainsi que de l'évolution du cadre de la lutte au dopage. Les gouvernements ont demandé au directeur général de l'UNESCO d'écrire aux pays non conformes pour les encourager à corriger la situation, en communiquant avec ceux qui n'ont pas rempli le Questionnaire et n'ont pas atteint un taux de conformité de référence de 60 % par rapport au document, puis de faire état des progrès réalisés lors de la prochaine Conférence.

L'AMA et l'UNESCO ont signé un nouveau protocole d'entente sur les secteurs clés auxquels les deux organisations collaboreront, notamment la surveillance de la Convention et du Code (respectivement), ainsi que l'éducation sur la lutte contre le dopage et le rôle consultatif et de soutien continu de l'AMA auprès du Fonds de l'UNESCO pour l'élimination du dopage dans le sport (le Fonds volontaire). Le protocole d'entente fournira aux deux organisations un cadre pour poursuivre leur collaboration et protéger les sportifs propres du monde entier. Les activités en

cours comprennent la création d'un outil éducatif fondé sur les valeurs pour les enseignants. (Il en est question également à la rubrique Éducation du présent rapport annuel).

RATIFICATION DE LA CONVENTION EN 2015

La ratification de la Convention de l'UNESCO par les États membres s'est intensifiée en 2015, avec cinq nouvelles ratifications en autant de mois, portant le nombre de pays qui y adhèrent à 182 sur 195, représentant au total 98 % de la population mondiale. Avec l'ajout de Kiribati, du Honduras, de la Palestine, des Îles Salomon et de Djibouti (selon l'ordre de la ratification), les Amériques ont rejoint l'Europe en tant que région de l'UNESCO entièrement couverte. L'AMA a continué d'aider activement les 13 pays qui n'ont pas encore ratifié la Convention et des progrès ont été réalisés dans deux d'entre eux, la Sierra Leone et le Timor-Leste.

CHARTRE INTERNATIONALE DE L'ÉDUCATION PHYSIQUE, DE L'ACTIVITÉ PHYSIQUE ET DU SPORT

En novembre 2015, la Charte internationale de l'éducation physique et du sport révisée a été approuvée lors de la 38e Conférence générale de l'UNESCO. L'AMA était au nombre des principales parties prenantes du Groupe d'experts chargé de réviser le document, renommé Charte internationale de l'éducation physique, de l'activité physique et du sport. La charte révisée fait de l'accès au sport un droit fondamental de l'homme, reflète l'engagement croissant des gouvernements envers le sport et s'attaque à la diminution générale de l'activité physique depuis l'adoption du document en 1978.

La Charte traite de la lutte antidopage dans le contexte de la protection des participants contre les conséquences néfastes du dopage. Elle accorde une importance tout aussi grande à l'inclusion et à la promotion des programmes de prévention fondés sur les valeurs comme moyens de protection essentiels de l'intégrité du sport. Elle précise également ce qui suit : « Les règles univer-

elles adoptées en matière de lutte contre le dopage doivent être appliquées à tous les niveaux d'intervention par les autorités internationales et nationales compétentes » (article 10.2).

FONDS POUR L'ÉLIMINATION DU DOPAGE DANS LE SPORT (FONDS VOLONTAIRE)

Le Fonds volontaire de l'UNESCO vise à aider les gouvernements dans la mise en œuvre de leurs obligations en vertu de la Convention, notamment dans les domaines prioritaires suivants :

- Projets d'éducation centrés sur les jeunes et les organisations sportives;
- Formulation de politiques;
- Programmes de mentorat et de renforcement des capacités.

Le Comité d'approbation du Fonds a approuvé 15 projets en avril et 15 autres en octobre, pour un montant total de 665 000 \$. À titre d'organisme-conseil auprès du Comité, l'AMA fournit des conseils selon

les besoins et veille à éviter les chevauchements de projets. Depuis l'établissement du Fonds volontaire par l'UNESCO en 2008, 192 projets, représentant plus de 3,4 millions de dollars, ont reçu une aide financière. L'UNESCO fournit aux États membres qui souhaitent déposer des demandes de nombreuses ressources sur l'admissibilité au Fonds et le processus de demande, notamment la deuxième édition du dépliant Exemples de bonnes pratiques pour les chefs de projets, qui a été publiée en 2015.



COMITÉ DES SPORTIFS



**CI-DESSUS,
PREMIÈRE RANGÉE
(DE G. À D.):**

Mariana Quintanilla,
Andréanne Morin,
Tony Estanguet,
Felipe Contepomi
et Laurn Williams.

**DEUXIÈME RANGÉE
(DE G. À D.):**

Ben Sandford, Kirsty
Coventry, Matt Dunn,
Beckie Scott
(présidente), Francis
Dodoo, Claudia Bokel
et Koji Murofushi.

**N'APPARAISSENT PAS
SUR LA PHOTO :**

Victoria Aggar,
Fabiana de Oliveira,
Kaveh Mehrabi
et Adam Pengilly.

L'IMMENSE MAJORITÉ DES SPORTIFS ASPIRENT À UN SPORT JUSTE ET HONNÊTE OÙ ILS PEUVENT RIVALISER DANS UN CONTEXTE ÉQUITABLE. LE COMITÉ DES SPORTIFS DE L'AMA REPRÉSENTE LA VOIX DES SPORTIFS PROPRES DU MONDE ENTIER ET ENCOURAGE L'INTÉGRITÉ ET L'ÉQUITÉ POUR LE SPORT ET LES SPORTIFS.

CÉLÉBRATION DU 10E ANNIVERSAIRE EN 2015

Le Comité des sportifs a célébré son 10e anniversaire en 2015. Les scandales de dopage et de corruption qui ont ponctué l'année n'ont fait que confirmer le caractère indispensable du rôle et de l'apport du Comité dans la protection du sport propre.

Les idées et les conseils des membres du Comité des sportifs aident à définir les principaux mandats au sein de l'organisation. En 2015, cinq d'entre eux siégeaient au Conseil de fondation de l'AMA, deux au Comité exécutif et un au Comité de révision de la conformité. D'autres comités et services de l'AMA ont consulté périodiquement les membres.

UNE VOIX POUR LES SPORTIFS PROPRES

En accord avec leur mandat, les membres du Comité des sportifs ont exprimé les préoccupations et les points de vue des sportifs propres sur les problèmes qui ont surgi pendant l'année et ont incité l'AMA à donner suite aux principales recommandations formulées par la Commission indépendante. Lors de la réunion de novembre du Conseil de fondation, la présidente Beckie Scott a demandé expressément, au nom de la communauté des sportifs propres, que les enquêtes s'étendent à d'autres disciplines sportives que l'athlétisme en Russie.

Le Comité a eu un calendrier bien rempli et s'est tenu au courant des activités à l'échelle de la planète.

Les membres se sont faits les porte-paroles du sport propre lors de jeux, de symposiums et de rencontres gouvernementales d'importance, et par l'entremise de nombreux canaux de communications : lettres d'opinion, vidéos et réseaux sociaux.

Une nouvelle série d'entrevues vidéo, les *Wada Talks*, a mis en vedette des personnes d'intérêt de la communauté antidopage, y compris quatre membres du Comité; d'autres entrevues sont prévues en 2016.

Des membres du Comité se sont joints à l'équipe de sensibilisation de l'AMA lors des premiers Jeux européens, des 17e Jeux panaméricains et des 11e Jeux africains.

Dans le cadre de *PLAY TRUE 2020*, les membres du Comité ont pris part au Forum international des athlètes 2015 pour 2020, qui s'est tenu les 1^{er} et 2 octobre au Japon, en tant que panélistes et participants au projet *Torch Relay*. Ils y ont partagé leur réalité à l'égard du sport comme héritage pour la prochaine génération de sportifs.

En février, les membres ont fait équipe avec leurs collègues du Comité des athlètes de la Fédération internationale de ski (FIS) en vue du lancement du premier programme Formule Héritage à l'occasion des Championnats mondiaux de ski nordique de la FIS 2015. Poursuivant dans la veine de la fructueuse campagne sur les réseaux sociaux *Ask the Athlete* lancée par l'AMA en 2014, l'événement *Ask the Athlete — Clean as Snow* comprenait des séances de questions et réponses sur vidéo et visait à amorcer un dialogue sur le sport propre à l'aide du mot-clic #asktheathlete.

BRISER LA LOI DU SILENCE

Lors du Symposium de l'AMA pour les OAD, les membres du Comité ont participé à des séances et partagé leurs points de vue dans le cadre de la table ronde Briser la loi du silence. On y a discuté de la façon dont les sportifs peuvent jouer un rôle actif dans la résolution du problème du dopage.

ÉCHANGER AVEC D'AUTRES SPORTIFS DE PREMIER PLAN

En tant que principaux porte-paroles des sportifs au sein de l'AMA, les membres du Comité ont demandé à des leaders de la communauté des sportifs d'exprimer leurs points de vue, leurs préoccupations ou leurs opinions lors de sa réunion de novembre. Ces premiers échanges ont donné lieu à 27 questions posées par 14 sportifs de premier plan d'un peu partout dans le monde. Le Comité prévoit répéter la formule en 2016 afin d'intensifier la communication bilatérale avec les sportifs sur les questions d'antidopage.

MANDAT

Représenter la voix et les droits des sportifs du monde entier, et fournir des conseils sur les rôles et les responsabilités des sportifs concernant l'antidopage.

OBJECTIFS/PRINCIPALES ACTIVITÉS

- Créer et soutenir une voix mondiale pour les sportifs sur les questions d'antidopage;
- Solliciter et partager de façon continue les commentaires des sportifs sur les programmes et les activités de l'AMA;
- Passer en revue et évaluer les programmes et les documents éducatifs et donner des conseils en la matière;
- Fournir des renseignements et des commentaires sur le Programme mondial antidopage, notamment le Code, les normes de contrôles, le système ADAMS, etc.;
- Agir comme ambassadeurs et porte-paroles pour l'AMA et le sport propre;
- Promouvoir activement le Franc Jeu dans le sport et les activités de sensibilisation de l'AMA;
- Appuyer l'examen et la recommandation de moyens efficaces pour joindre les sportifs.





COMITÉ DES SPORTIFS

Membre du Comité	Pays natal	Sport*
Beckie Scott, présidente	Canada	Ski de fond
Claudia Bokel	Allemagne	Escrime
Mariana Quintanilla	Pérou	Tir
Ben Sandford	Nouvelle-Zélande	Skeleton
Fabiana De Oliveira	Brésil	Volleyball
Kirsty Coventry	Zimbabwe	Natation
Francis Dadoo	Ghana	Saut en longueur/triple saut
Tony Estanguet	France	Canoë slalom
Kaveh Mehrabi	Iran	Badminton
Koji Murofushi	Japon	Lancer du marteau
Adam Pengilly	Royaume-Uni	Skeleton
Matt Dunn	Australie	Natation
Felipe Contepomi	Argentine	Rugby
Andréanne Morin	Canada	Aviron
Lauryn Williams	États-Unis	Athlétisme/bobsleigh
Victoria Aggar	Royaume-Uni	Para-aviron
Maria Fuster Martinez	Espagne	Natation

*Sport(s) dans lequel(lesquels) le membre du Comité concourt ou a concouru au niveau élite.

LE CODE



LA QUALITÉ EN ACTION

AVEC L'ENTRÉE EN VIGUEUR DU CODE MONDIAL ANTIDOPAGE (LE CODE) ET DES STANDARDS INTERNATIONAUX (LES STANDARDS) RÉVISÉS LE 1ER JANVIER, LA COMMUNAUTÉ ANTIDOPAGE A CONSACRÉ LE GROS DE SES EFFORTS EN 2015 À LEUR MISE EN ŒUVRE DANS LES SYSTÈMES JURIDIQUES ET À L'ÉTABLISSEMENT DE PROGRAMMES DE QUALITÉ EN ACCORD AVEC LES NOUVELLES RÈGLES. LA SURVEILLANCE DE LA CONFORMITÉ DES PROGRAMMES DES ORGANISATIONS ANTIDOPAGE (OAD) SUIVRA EN 2016.

L'AMA a guidé et aidé les OAD au quotidien en relevant les difficultés d'ordre pratique qui nécessitent des ressources supplémentaires ou une focalisation accrue. Une aide supplémentaire a été apportée aux signataires qui doivent faire face à des obstacles plus grands, notamment sur le plan législatif ou constitutionnel.

PROGRAMME DE CONFORMITÉ AU CODE

L'AMA a mis en place les éléments clés d'un nouveau Programme de conformité au Code, dont la certification ISO 9001:2015 afin d'accroître la confiance dans le système et d'assurer une démarche harmonisée.

La gouvernance du programme est assurée notamment par un Comité de révision de la conformité externe et indépendant et un Groupe de travail sur la conformité.

Le Comité de révision de la conformité fournit des conseils, des recommandations et des orientations au Comité exécutif, au Conseil de fondation et au Groupe de travail sur la conformité de l'AMA relativement au plan et aux activités de conformité, de même que pour des cas individuels.

Le Groupe de travail sur la conformité est formé de membres du personnel provenant des différents services de l'AMA; ses activités sont centralisées et coordonnées. De concert avec le Comité de révision de la conformité et sous sa direction, il dirige la mise en œuvre de l'ensemble des activités de l'AMA se rapportant à la conformité.

Si un cas de non-conformité est relevé, le Groupe de travail facilite la tenue d'un dialogue ouvert avec le signataire concerné et recommande des mesures correctives. Il apporte au signa-

taire son soutien et son aide afin de lui permettre de résoudre la problématique selon un échéancier convenu.

S'il s'avère qu'un signataire n'a pas réglé tous les aspects de la non-conformité dans un délai déterminé, le Comité de révision de la conformité met en application son processus de révision et peut faire une recommandation au Conseil de fondation de l'AMA.

QUESTIONNAIRE SUR LA CONFORMITÉ

L'étape finale de la préparation d'un questionnaire en ligne sur la conformité au Code a été atteinte en 2015. Des représentants de 20 fédérations internationales (FI) et d'organisations nationales antidopage (ONAD) de différentes tailles ont participé à des essais afin d'en examiner le contenu et d'évaluer l'interface.

DÉCISIONS ET MESURES PRISES EN 2015


En se fondant sur les recommandations précises formulées par la Commission indépendante de l'AMA, le Comité de révision de la conformité s'est penché sur un certain nombre de sujets, notamment les conséquences de la non-conformité.

Le Conseil de fondation de l'AMA a pris les décisions suivantes dans le cadre du nouveau programme de surveillance de la conformité :

- Création du Groupe de travail sur la conformité et du Comité de révision de la conformité, ainsi que des activités qui leur sont attribuées.
- Approbation de la démarche du programme de surveillance de la conformité, qui est maintenant accréditée par l'ISO. Cette procédure est centralisée, objective, prédéterminée et transparente. L'accent continue d'être mis sur les mesures correctives et un dialogue constant entre l'AMA et les signataires. Des

échéanciers sont fixés pour la mise en place des mesures correctives et peuvent être prolongés dans des circonstances exceptionnelles. Il incombe au Groupe de travail interne de voir à ce que les mesures correctives nécessaires soient mises en œuvre par le signataire concerné dans un laps de temps déterminé.

- Il incombe au Comité de révision de la conformité d'examiner les cas soulevés par le Groupe de travail interne qui n'ont pas été résolus par le signataire dans le laps de temps déterminé.
- Le Comité de révision de la conformité a cependant le pouvoir de soumettre un cas au Conseil de fondation en vue d'une possible déclaration de non-conformité si les mesures correctives n'ont pas été mises en œuvre par le signataire concerné une fois le processus susmentionné terminé.
- Les statuts de l'AMA sont modifiés pour permettre la mise en application de l'article 23.6 du Code (inéligibilité à accueillir des bureaux et à occuper des positions au sein de l'AMA) et établissement d'une politique pour les cas de non-conformité.



L'ÉTAPE FINALE DE LA PRÉPARATION D'UN QUESTIONNAIRE EN LIGNE SUR LA CONFORMITÉ AU CODE A ÉTÉ ATTEINTE EN 2015. DES REPRÉSENTANTS DE 20 FÉDÉRATIONS INTERNATIONALES Y ONT PARTICIPÉ.



LISTE RELATIVE À L'ASSOCIATION INTERDITE

L'AMA a créé, aux termes de l'article 2.10 du Code, « Association interdite », la première liste relative à l'association interdite, à partir de décisions des OAD et de renseignements qu'elles fournissent. Selon la règle d'association interdite, il est défendu aux sportifs et à d'autres personnes de travailler avec des membres du personnel d'encadrement qui font actuellement l'objet d'une sanction pour violation des règles antidopage (VRAD) ou qui en ont fait l'objet au cours des six années précédentes pour avoir commis une VRAD.

Pour qu'un sportif ou une autre personne soit trouvé coupable d'une violation de la règle d'association interdite, il faut que le sportif ou la personne ait été informé au préalable par écrit du « statut disqualifiant » du membre du personnel d'encadrement par l'OAD concernée ou l'AMA.

À la mi-septembre, l'AMA a publié une liste mondiale de membres du personnel d'encadrement de sportifs faisant l'objet d'une suspension et disqualifiés en vertu de l'article 2.10 du Code pour travailler avec des sportifs ou d'autres personnes. La Liste relative à l'association interdite sera mise à jour sur le site Web de l'AMA tous les trimestres ou plus fréquemment, à mesure que de nouvelles informations seront fournies par les OAD.

AVANCEMENT DE LA MISE EN ŒUVRE DU CODE

La vaste majorité des signataires avaient mis en œuvre le Code révisé à la fin de 2015. Conformément à son mandat, l'AMA fournit une liste des signataires dont les règles sont conformes et une liste des signataires dont les règles ne sont pas conformes sur son site Web; ces listes sont mises à jour en continu.

**LA VASTE
MAJORITÉ DES
SIGNATAIRES
AVAIENT MIS EN
ŒUVRE LE CODE
RÉVISÉ À LA FIN
DE 2015.**

MODIFICATIONS DES STATUTS DE L'AMA

Les modifications suivantes, qui ont été soumises au Conseil et qu'il a approuvées en vue de la mise en application de l'article 23.6 du Code (inélégibilité à accueillir des bureaux et à occuper des positions au sein de l'AMA), assurent la crédibilité du Programme de conformité au Code et de sa surveillance et permettent à l'AMA d'aider les signataires à améliorer la qualité des programmes antidopage :

- 1** Les conséquences d'une non-conformité prendront effet le lendemain de la déclaration de non-conformité et non le 1er janvier de l'année suivante.
- 2** Concernant les signataires de la Convention internationale de l'UNESCO, une modification en italiques a été ajoutée et le texte se lit maintenant comme suit :
« d'un pays qui n'a pas payé sa contribution ou qui a été déclaré non conforme ».
- 3** Des éclaircissements ont été apportés aux renvois à un membre du Conseil de fondation ou du Comité exécutif représentant un pays pour signifier tout membre du Conseil ou du Comité représentant un gouvernement de ce pays, de manière à ce que les conséquences ne soient pas liées à la nationalité de la personne, mais bien à sa fonction au sein du Conseil ou du Comité.

En complément à ces modifications, le Conseil de l'AMA a également adopté une politique interne sur l'application des conséquences de la non-conformité en lien avec la participation d'une personne provenant d'une nation non conforme aux missions d'observateurs indépendants ou aux programmes de sensibilisation.

La politique prévoit que l'AMA peut mettre fin au financement direct ou indirect des signataires non conformes visant la préparation de certaines activités ou la participation à certains programmes.

SURVEILLANCE DU CODE EN 2015

Sanctions pour dopage

En vertu du Code, l'AMA peut exercer son droit d'appel quand les sanctions ne respectent pas le Code. En 2015, l'Agence a examiné 1 759 décisions, dont 25 ont fait l'objet d'un appel.

À la fin de l'année, parmi les 25 décisions portées en appel par l'AMA :

- 12** étaient toujours en instance devant le Tribunal arbitral du sport (TAS).
- 3** étaient en instance devant un organisme national d'appel.
- 5** avaient été admises ou partiellement admises par le TAS.
- 1** avait été rejetée par le TAS.
- 2** avaient été réglées hors cour.
- 1** avait été retirée auprès du TAS.
- 1** avait été admise par un organisme national d'appel.

Parmi les 1 759 décisions que l'AMA a reçues en 2015, 15 découlaient d'appels faits par l'Agence en 2014 ou avant.

- 9** avaient été admises ou partiellement admises par le TAS.
- 2** avaient été réglées hors cour.
- 1** avait été retirée auprès du TAS.
- 0** avait été rejetée par un organisme national d'appel.
- 3** avaient été admises par un organisme national d'appel.
- 0** avait été admise par une fédération nationale.



ACTIVITÉS ET RÉALISATIONS

EN PLUS DU GRAND NOMBRE D'ACTIVITÉS, DE PROJETS ET D'INITIATIVES ENTREPRIS POUR APPUYER LES PARTENAIRES AU COURS DE LA PREMIÈRE ANNÉE DE L'APPLICATION DU CODE MONDIAL ANTIDOPAGE (LE CODE) 2015 ET DES STANDARDS INTERNATIONAUX (LES STANDARDS), L'AMA A REMPLI SES RESPONSABILITÉS À L'ÉGARD DE NOMBREUX ASPECTS OPÉRATIONNELS ET STRATÉGIQUES TOUT EN FAISANT UN SUIVI ATTENTIF DES PRIORITÉS IMMÉDIATES ET EN TRAVAILLANT ACTIVEMENT À FORGER L'AVENIR DES SPORTIFS PROPRES.

COMMUNAUTÉ ANTIDOPAGE

Le perfectionnement continu et le renforcement des capacités sont des aspects essentiels de la prestation de programmes antidopage. L'AMA travaille tous les jours avec les organisations antidopage (OAD) afin de faciliter la collaboration, de mettre à profit les ressources, de renforcer les capacités et de maximiser les occasions de faire progresser le sport propre dans son ensemble.

SYMPOSIUM POUR LES OAD

Plus de 470 spécialistes de l'antidopage de partout dans le monde ont participé au Symposium de l'AMA pour les OAD qui s'est tenu à Lausanne, en Suisse, du 24 au 26 mars. Des représentants des laboratoires accrédités par l'AMA et des médias avaient été conviés à cet événement pour la première fois.

Tenue moins de trois mois après l'entrée en vigueur du Code 2015 et des Standards, la 11^e édition du Symposium a fourni une excellente occasion aux fédérations internationales (FI), aux organisations nationales antidopage (ONAD), aux organisations

régionales antidopage (ORAD), aux organisateurs de grandes manifestations (OGM) et aux représentants de laboratoires de discuter de moyens concrets d'optimiser la pratique du Code mondial antidopage 2015.

FÉDÉRATIONS INTERNATIONALES

L'AMA a poursuivi son étroite collaboration avec le Service antidopage de SportAccord sur les questions concernant les FI, en ciblant la qualité de la mise en œuvre et de la pratique du Code et des Standards. L'AMA a joué un rôle particulièrement actif lors de la Convention SportAccord de 2015 qui a eu lieu à Sotchi, en Russie, en présentant une série d'exposés sur les responsabilités des FI dans la mise en œuvre et la pratique du Code et des Standards révisés, et sur les ressources de soutien offertes par l'Agence.

Afin de renforcer les capacités, l'efficacité et la qualité des programmes antidopage des FI, l'AMA a lancé en 2015 le Programme de partenariats visant la qualité, qui est destiné à apporter une aide directe aux FI dans l'élaboration de programmes conformes au Code. Le programme prévoit des visites sur place de deux jours pour discuter des programmes antidopage des FI et les évaluer. À l'issue de ces visites, l'AMA cible des améliorations et fait des recommandations, et un plan d'action dont l'Agence soutient la mise en œuvre est adopté. L'AMA a rencontré cinq FI (sports aquatiques, biathlon, boxe, judo et ski) avant la fin de 2015 et d'autres rencontres auront lieu en 2016.

tions et fait des recommandations, et un plan d'action dont l'Agence soutient la mise en œuvre est adopté. L'AMA a rencontré cinq FI (sports aquatiques, biathlon, boxe, judo et ski) avant la fin de 2015 et d'autres rencontres auront lieu en 2016.

ACTIVITÉS ET RÉALISATIONS

Pour favoriser des partenariats plus solides entre les FI et les ONAD, l'AMA a mis sur pied un groupe de travail FI-ONAD destiné à susciter des occasions de collaboration et des pratiques efficaces. Six FI (athlétisme, cyclisme, football, ski, tennis et haltérophilie) et six ONAD (Arabie Saoudite, États-Unis, Japon, Norvège, Pays-Bas et Royaume-Uni) se sont réunies pour discuter des moyens d'améliorer la collaboration entre ces organisations dans la lutte pour le sport propre.

En vertu du Code 2015, la collaboration entre les FI et les ONAD est non seulement encouragée, mais exigée dans plusieurs domaines de la lutte contre le dopage, et ce, afin de permettre la mise en place de programmes antidopage efficaces et de protéger les sportifs propres.

Avec la collaboration du Groupe de travail FI-ONAD, l'AMA a préparé un document dynamique intitulé Lignes directrices pour optimiser la collaboration entre les FI et les ONAD qui donne des conseils pratiques sur la façon de maximiser les ressources et de partager l'information et les stratégies aboutissant à des programmes antidopage de qualité. L'AMA a fait circuler à la fin de 2015 la version préliminaire du document parmi les membres du groupe de travail pour obtenir leurs commentaires, puis a publié la version définitive sur son site au début de 2016.



et de mieux comprendre les difficultés qu'elles doivent affronter, l'AMA a établi un groupe de travail sur les ONAD chargé de donner des conseils, de faire des recommandations et de fournir des orientations relativement à l'efficacité à court et à long terme de ces organisations. Les membres du groupe de travail proviennent de l'Afrique du Sud, de l'Arabie Saoudite, de l'Australie, du Danemark, des États-Unis, de la Norvège, des Pays-Bas et du Royaume-Uni.

L'AMA A RENOUVELÉ
UNE BOURSE DE
160 000 \$
(VERSEMENT ANNUEL)
À L'INSTITUT DES
ORGANISATIONS NATIONALES
ANTIDOPAGE (INADO).

L'INADO COMPTAIT
55 ONAD
MEMBRES
À LA FIN DE 2015

En prévision des Jeux olympiques de Rio 2016, le Comité international olympique (CIO), l'Association des Fédérations internationales des sports olympiques d'été (ASOIF) et l'AMA ont organisé une rencontre informelle d'experts antidopage des FI en octobre à Lausanne afin de discuter des aspects pratiques des programmes de contrôle du dopage, d'échanger des expériences et d'engager un dialogue ouvert entre les intervenants de la lutte contre le dopage. L'objectif était d'assurer la mise en place de programmes de contrôles efficaces au sein des FI et d'assurer la collaboration entre les OAD.

Toutes les FI des Jeux olympiques d'été étaient représentées à cette rencontre, à laquelle ont participé également des représentants des Comités organisateurs de Rio 2016, Pyeongchang 2018 et Tokyo 2020.

ORGANISATIONS NATIONALES ANTIDOPAGE

Afin d'aider au développement des ONAD

RÉPARTITION GÉOGRAPHIQUE DES ORAD



ORGANISATIONS RÉGIONALES ANTIDOPAGE

Le programme des ORAD sert de mécanisme permettant à l'AMA d'aider les pays plus petits et moins développés dans le cadre de partenariats importants amorcés et renouvelés en 2015.

Le programme de partenariats entre ONAD favorise l'échange de connaissances et accroît la qualité des programmes antidopage des ONAD, à la faveur de partenariats entre des ONAD qui cherchent à développer des capacités antidopage précises et d'autres qui possèdent une expérience et une expertise complémentaires dans le domaine en question. À ce jour, neuf ONAD ont bénéficié du programme.

Des organisations de toute la communauté antidopage se sont réunies les 29 et 30 janvier à Tokyo à l'occasion du Séminaire antidopage international 2015 en Asie. Organisé par l'Agence antidopage du Japon (JADA) et l'AMA, avec le soutien du ministère de l'Éducation, de la Culture, des Sports, de la Science et de la Technologie (MEXT), ce séminaire, intitulé *Effective Delivery and Implementation: The 2015 World Anti-Doping Code and the International Standards*, mettait l'accent sur des thèmes tels que la mise en pratique du Code révisé, les partenariats et la collaboration entre les organisations, les rôles et responsabilités des sportifs et de leur entourage et l'intégrité dans le sport.

L'AMA a renouvelé une bourse de 160 000 \$ (versement annuel) à l'Institut des organisations nationales antidopage (iNADO). L'Agence s'est tenue au courant des activités de l'iNADO et a participé à la troisième édition de l'atelier et de l'assemblée générale annuelle de l'organisation le 23 mars. L'iNADO comptait 55 ONAD membres à la fin de 2015.

La Solidarité Olympique a offert une bourse spéciale destinée au programme des ORAD pour la création et la mise en œuvre de programmes d'éducation efficaces sur la lutte contre le dopage.

Le gouvernement de l'Australie a continué d'aider l'ORAD de l'Océanie en finançant des initiatives en matière d'éducation.

Le MEXT a fourni un financement supplémentaire aux ORAD d'Asie dans le cadre de la déclaration de partenariat pour l'aide aux ORAD d'Asie, qui a été signée par l'AMA et le Commissaire à l'Agence des sports du Japon en octobre.

En novembre, la 16e ORAD de l'AMA a vu le jour et une première réunion officielle s'est tenue en vue de discuter de l'établissement de l'ORAD d'Amérique du Sud. Étaient présents des représentants des ministères des sports et des Comités nationaux olympiques de la Bolivie, de l'Équateur, du Paraguay et du Pérou. Avec la création de cette ORAD, le développement général de programmes régionaux de l'AMA englobe maintenant 127 pays.



L'AMA A REÇU EN MOYENNE 100 À 150 DEMANDES DES MÉDIAS PAR MOIS EN 2015, LEUR NOMBRE AYANT CULMINÉ LORSQUE LES SCANDALES DE DOPAGE LES PLUS RETENTISSANTS ONT ÉCLATÉ.

COMMUNICATIONS

PLAN DE COMMUNICATIONS STRATÉGIQUES

L'AMA a entrepris un exercice de planification des communications stratégiques en 2015 afin d'établir une architecture de la marque claire qui soutient la vision, la mission et les valeurs de l'organisation.

Cet exercice, déjà bien entamé, appuie les priorités de l'Agence et définit les éléments suivants :

- situation actuelle de l'AMA;
- objectifs;
- moyens de les réaliser;
- critères pour évaluer la performance.

Le service des Communications de l'AMA s'emploie à positionner l'Agence comme le chef de file du sport propre et soutient sa stratégie par différents moyens :

- informer et sensibiliser sur les pratiques antidopage de l'AMA et accroître la confiance à leur égard;
- encourager la collaboration avec les partenaires de l'antidopage;
- faciliter la conformité au Code et aux Standards internationaux;
- s'assurer que toutes les actions de l'AMA sont cohérentes.

PRÉSENCE DANS LES MÉDIAS

Par suite des nombreux scandales de dopage qui ont dominé l'actualité mondiale, l'AMA et le sport propre ont beaucoup fait parler d'eux en 2015.

Dans ce contexte et dans le cadre de la première année d'application du Code 2015, les Communications ont joué un rôle crucial en favorisant une sensibilisation sans précédent à l'égard des rôles et responsabilités de l'AMA, des gouvernements, des OAD, des sportifs et de toutes les autres parties qui soutiennent des règles du jeu équitable afin de forger l'avenir des sportifs propres.

En tant qu'autorité de réglementation et partenaire, l'AMA a publié 110 communications à l'intention des partenaires en 2015 sur un vaste éventail de sujets allant des lignes directrices et des standards aux mises à jour des programmes.

L'AMA a notamment dû donner suite aux conclusions et aux recommandations de la Commission indépendante qui a été formée en décembre 2014 pour faire enquête sur les allégations de dopage systématique dans le monde de l'athlétisme international.

L'AMA est demeurée sous le feu des projecteurs par suite de l'évolution de l'enquête de la CI et des mesures prises par les parties responsables. La vaste couverture médiatique mondiale qui en a

découlé a fait de la lutte contre le dopage un sujet d'actualité pour un public toujours plus large. L'antidopage fait désormais partie, pour plusieurs personnes, des nouvelles de tous les jours.

Pour donner une idée de l'ampleur de la couverture accordée à l'AMA, mentionnons que le nombre de communiqués publiés par l'Agence a augmenté de 30 % en 2015 par rapport à 2014. Au quatrième trimestre seulement, l'AMA a été mentionnée dans plus de 126 000 articles, soit un bond de 137 % par rapport au trimestre précédent. Le 9 novembre, date de la première conférence de presse de la CI, plus de 62 000 articles ont été publiés sur l'AMA et, fait remarquable, le mot-clic #WADA a été le plus utilisé sur Twitter à l'échelle mondiale.

L'AMA a reçu en moyenne 100 à 150 demandes des médias par mois en 2015, leur nombre ayant culminé lorsque les scandales de dopage les plus retentissants ont éclaté.

Afin de mieux faire comprendre l'AMA et l'antidopage, l'Agence a organisé un Symposium à l'intention des médias nord-américains au début d'octobre, à Montréal. L'événement, qui a réuni des journalistes des principaux groupes de médias du continent, comprenait des entrevues individuelles avec des dirigeants de l'AMA sur des sujets tels que le mouvement antidopage, la conformité et les progrès scientifiques, notamment en lien avec le Passeport biologique de l'athlète.

NOUVEAUX CANAUX DE COMMUNICATIONS

En juin, l'Agence a lancé les *Wada Talks*, une nouvelle série d'entrevues vidéo dynamiques avec des personnalités de premier plan de la communauté des sportifs, du Mouvement sportif et des gouvernements, ainsi que d'autres parties prenantes du mouvement pour un sport propre. Huit entrevues ont été postées sur la chaîne YouTube de l'AMA en 2015 et certaines ont été reprises par de grands médias, dont *The Guardian* (édition en ligne), qui rejoint tous les mois 155 millions d'internautes dans le monde.

L'AMA a également publié quatre lettres d'opinion de son président sur les thèmes suivants : « La lutte antidopage : un enjeu préoccupant tant pour la société que pour le sport », « Le système Informations sur la localisation est appuyé par des sportifs du monde entier », « L'étau se resserre sur les tricheurs » et « L'éducation fondée sur les valeurs est essentielle pour l'avenir de la lutte contre le dopage ».

En novembre, l'AMA a lancé son magazine entièrement numérique Franc Jeu qui, en plus de répondre à une demande en ce sens des partenaires, permet de réaliser des économies importantes en éliminant les coûts d'impression et d'envoi postal.

PRÉSENCE DANS LES MÉDIAS SOCIAUX

LES MÉDIAS SOCIAUX PROCURENT
À L'AMA DES CANAUX EFFICACES ET
ÉCONOMIQUES POUR COMMUNIQUER
L'INFORMATION ET MOBILISER
LA COMMUNAUTÉ EN LIGNE
DES PARTISANS DU SPORT PROPRE.

AU 31 DÉCEMBRE,
L'AMA COMPTAIT

19 600

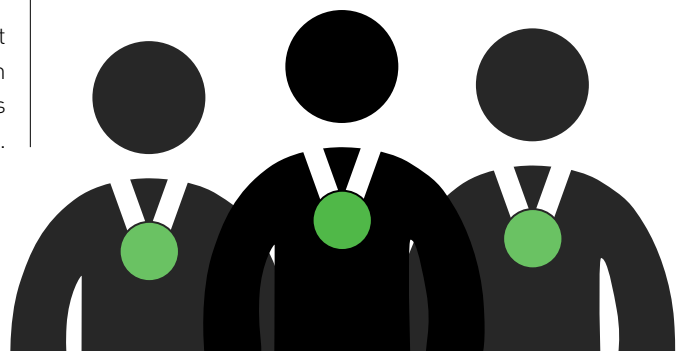
ABONNÉS TWITTER
(HAUSSE DE 39 % PAR RAPPORT
À 2014 - 14 000+)

14 321+

« J'AIME » SUR FACEBOOK
(HAUSSE DE 20 % PAR RAPPORT
À 2014 - 11 927+)

245 700

VISIONNEMENTS SUR YOUTUBE (+26 %)
AVEC 174 VIDÉOS (+11 %) ET
605 ABONNÉS (+32 %).



ÉDUCATION



L'ÉDUCATION FONDÉE SUR LES VALEURS — COMME L'ÉNONCE L'ARTICLE 18 DU CODE — EST ESSENTIELLE POUR RÉALISER LES ACTIVITÉS ANTIDOPAGE ET FORGER L'AVENIR DES SPORTIFS PROPRES.

En 2015, l'AMA a continué d'établir des partenariats significatifs pour veiller à ce que des programmes efficaces d'éducation fondée sur les valeurs soient intégrés aux activités antidopage normales.

CONFÉRENCE SUR L'ÉDUCATION FONDÉE SUR LES VALEURS

L'AMA et le Centre canadien pour l'éthique dans le sport (CCES) ont organisé conjointement une conférence mondiale sur l'éducation les 2 et 3 octobre à Ottawa, au Canada. Y ont participé des représentants de 61 ONAD, 18 FI et quatre ORAD, de même que 17 chercheurs, de 50 pays. De plus, 151 personnes y ont participé au moyen de la diffusion en flux.

Cette conférence a permis d'explorer des moyens d'appuyer les programmes d'éducation des OAD. Après le discours d'ouverture prononcé par la présidente du Comité des sportifs de l'AMA,

la première journée a été consacrée à l'état actuel de la recherche en sciences sociales, tandis que la deuxième a porté sur la manière dont les OAD peuvent mettre cette recherche en pratique.

Après examen, discussion et analyse attentive des exposés et des points de vue, les participants ont adopté 24 résolutions dans les catégories suivantes : sportifs, investissement, partenaires, recherche, collaboration et conformité.

Les principales résolutions adoptées ont notamment été les suivantes :

- L'AMA, les ONAD, les ORAD, les FI, les gouvernements et le Mouvement sportif doivent consacrer plus de ressources financières et humaines aux programmes d'éducation antidopage fondée sur les valeurs.
- La recherche doit inspirer, guider et renforcer tous les programmes d'éducation.
- Les OAD et les chercheurs doivent continuer à collaborer pour orienter et améliorer davantage l'éducation fondée sur les valeurs.
- Des programmes efficaces d'éducation fondée sur les valeurs et de prévention doivent être mis en place pour réduire le dopage dans le sport.
- Les ONAD et les ORAD doivent évaluer leurs programmes d'éducation antidopage en

s'assurant qu'ils s'inspirent d'une approche fondée sur les valeurs afin d'être plus efficaces.

- L'AMA doit convoquer une conférence de suivi en 2018 pour examiner la situation de cet important secteur et évaluer le progrès de ces résolutions.

MALLETTE DES MÉDECINS DU SPORT

En partenariat avec le CIO, l'AMA a ajouté des modules à la Mallette des médecins du sport, un cours en ligne portant sur des questions auxquelles sont exposés les médecins avant et pendant les grandes manifestations sportives. La version mise à jour, conçue avec des médecins avant les Jeux européens qui se sont tenus en juin, devra obligatoirement avoir été suivie par les médecins des équipes avant les Jeux de Rio 2016.

RESSOURCE EN LIGNE POUR LES ORGANISATIONS ANTIDOPAGE

L'AMA a poursuivi l'élaboration de la ressource d'apprentissage en ligne Anti-Doping e-Learning (ADeL), qui permettra aux OAD d'accéder à une source unique d'information sur l'antidopage. La ressource, qui donne aussi un vaste aperçu des principaux processus antidopage, devrait être lancée en 2016.

MANUEL SUR LA LUTTE CONTRE LE DOPAGE

À la suite d'un essai pilote avec neuf universités de partout dans le monde, l'AMA, la Fédération internationale du sport universitaire et le Comité organisateur de l'Universiade de Gwangju 2015 ont officiellement lancé le Manuel universitaire sur la lutte contre le dopage à l'occasion de l'Universiade d'été de Gwangju 2015, qui se sont tenus du 3 au 14 juillet en République de Corée.

PROGRAMME DE BOURSES DE RECHERCHE EN SCIENCES SOCIALES

L'AMA a reçu, aux termes du Programme de bourses de recherche en sciences sociales 2016, 20 demandes provenant de 13 pays, le budget ayant été fixé à 300 000 \$. Trois projets d'une valeur totale de 206 326 \$ ont été approuvés. Le solde, soit 93 674 \$, sera affecté à d'autres recherches en 2016.

Deux projets ont été approuvés pour un montant de 122 858 \$ dans le cadre du Programme de bourses de recherche ciblée en sciences sociales 2016.



GUIDE DE RECHERCHE POUR LES ORGANISATIONS ANTIDOPAGE (OAD)

L'AMA a également préparé un guide de recherche en sciences sociales pour les OAD en 2015 afin de les aider à mieux comprendre les croyances et les comportements des sportifs relativement au dopage et à évaluer l'efficacité de leurs programmes antidopage. Cet outil va aussi faciliter l'analyse comparative des programmes d'éducation des OAD à l'échelle mondiale.

Ce projet répond aux besoins suivants :

- standardiser les critères d'évaluation (p. ex., moralité, personnalité) afin de rendre plus fiables les comparaisons entre les études;
- miser sur des situations « de la vie réelle » afin de refléter les réalités des OAD;
- favoriser l'application pratique de la recherche.

GROUPE PARTENARIAT POUR L'ÉDUCATION

Le Groupe Partenariat pour l'éducation, qui comprend l'AMA, l'UNESCO, le CIO, le Comité international paralympique, le Conseil international pour l'éducation physique et la science du sport et le Comité international

pour le Fair Play, a réalisé des progrès en 2015 dans le cadre de son mandat consistant à élaborer une ressource collective pour aider les éducateurs à intégrer l'éducation fondée sur les valeurs à leurs programmes scolaires.

Les chercheurs ont continué de faire progresser le prototype de l'outil et les services d'experts en programmes scolaires seront retenus pour l'améliorer à l'avenir.

PROGRAMME DES OBSERVATEURS INDÉPENDANTS



Le programme des Observateurs indépendants de l'AMA (OI) vise à assurer la mise en place de programmes de contrôles optimaux lors des grandes manifestations et à appuyer la collaboration entre les différents comités organisateurs, les organisateurs de grandes manifestations (OGM) et les agences antidopage hôtes (ONAD et ORAD).

DANS LES PAYS OU LES RÉGIONS OÙ CELA EST POSSIBLE, LE RENFORCEMENT DES CAPACITÉS ANTIDOPAGE FAIT PARTIE DES OBJECTIFS DE L'AMA DANS LE CADRE DES PROGRAMMES OI. DES VISITES SUR PLACE À L'AVANCE ET L'ÉLABORATION DE PROJETS CIBLÉS CONSTITUENT UN ASPECT CLÉ DE CES EFFORTS.

Ces manifestations procurent également une occasion de développer et de mettre à l'essai des éléments des nouvelles Lignes directrices pour les grandes manifestations de l'AMA, qui ont été créées pour aider les OGM à standardiser la préparation et la prestation de programmes antidopage exemplaires lors des manifestations futures.

Des missions d'OI ont été menées lors de quatre manifestations en 2015 :

- 1er Jeux européens à Bakou, Azerbaïdjan
- 17e Jeux panaméricains à Toronto, Canada
- 11e Jeux africains, à Brazzaville, République du Congo
- 2e Jeux du Conseil de coopération du Golfe, Arabie Saoudite.



Pour toutes ces manifestations, on a adopté le modèle de programme de conseil aux manifestations mis en place lors des XXe Jeux du Commonwealth 2014 tenus à Glasgow, en Écosse, et des Jeux mondiaux 2013 à Cali, en Colombie. Ce modèle axé sur la collaboration permet des échanges en temps réel entre l'équipe d'experts observant les programmes antidopage et les comités organisateurs et organisateurs locaux qui les exécutent. Il est donc possible de réaliser des progrès immédiats pendant les différentes phases des processus de contrôle du dopage et de gestion des résultats avant et pendant la manifestation.

La présence d'une équipe d'experts indépendants sur place qui surveille tous les aspects du programme de contrôles d'une manifestation est essentielle pour accroître la qualité des contrôles, de même que pour renforcer la confiance des sportifs et du public à l'égard de la transparence du système.

Le Rapport des OI qui est publié après la manifestation renseigne sur les forces et les faiblesses du programme antidopage mis en œuvre. Le cas échéant, des recommandations sont formulées pour aider les organisateurs des manifestations futures à maximiser l'efficacité de leurs programmes de contrôles. Les rapports de mission sont accessibles sur le site Web de l'AMA ([Collections Rapports des Observateurs indépendants](#)).

L'AMA a aussi amorcé en 2015 la préparation de programmes pour les manifestations suivantes en 2016 :

- XXXIe Jeux olympiques d'été, Rio de Janeiro, Brésil
- XVe Jeux paralympiques d'été, Rio de Janeiro, Brésil.

GESTION DE L'INFORMATION ET DES DONNÉES (SYSTÈME ADAMS)

Le Système d'administration et de gestion antidopage (ADAMS) de l'AMA est l'un des principaux outils appuyant les sportifs et le sport propre. Il évolue au rythme des événements mondiaux et des exigences dans le domaine de l'antidopage, notamment l'évolution des technologies de l'information et la sécurité des données.

ADAMS sert de répertoire de données pour la localisation des sportifs, les résultats de laboratoires, le PBA, les autorisations d'usage à des fins thérapeutiques (AUT) et l'information sur les violations des règles antidopage (VRAD).

La gestion centralisée de l'information permet le partage des données entre les OAD. La communauté antidopage peut ainsi compter sur des données plus significatives, sans que les sportifs soient obligés de divulguer leurs renseignements personnels à plusieurs parties, dans un cadre où la sécurité est souvent absente.

AMÉLIORATIONS EN 2015

L'AMA a été prudente dans la sélection des améliorations apportées au système ADAMS en 2015, en raison du développement parallèle du nouveau système ADAMS dont le lancement est prévu pour la fin de 2016.

Les améliorations apportées ont été rendues nécessaires par le Code et les Standards internationaux de 2015 ainsi que les grandes manifestations, ou étaient fondées sur leur valeur pour l'AMA et ses partenaires, notamment en ce qui concerne le PBA et l'analyse par spectrométrie de masse de rapport isotopique (SMRI).

L'ajout du module Laboratory Services and Pricing Template permet aux OAD d'accéder aux services et aux prix proposés par les laboratoires accrédités par l'AMA à l'échelle mondiale. Entre autres avantages, les OAD s'occupant de compétitions ou de collectes d'échantillons dans des régions du monde qu'elles connaissent moins peuvent prévoir leurs besoins en matière de contrôles et mieux planifier leurs activités antidopage.

Les améliorations visant à accroître l'efficacité d'ADAMS pour les Jeux olympiques et paralympiques de Rio 2016 et à en faire profiter les organisateurs de grandes manifestations futures ont été mises en œuvre au début de 2016 avant la période d'interdiction précédant les Jeux.

ÉVÉNEMENTS RELATIFS À LA PROTECTION DES DONNÉES

CHANGEMENTS À LA LOI CANADIENNE SUR LA PROTECTION DES DONNÉES

La loi canadienne sur la protection des données (LPRPDE) a été modifiée en juin pour énoncer expressément l'inclusion de l'AMA dans son champ d'application, ce qui a permis une ouverture du dialogue avec l'Union européenne (UE) sur le retrait des obstacles juridiques au transfert des données sur l'antidopage entre l'Europe et le Canada à travers ADAMS.

FUITE DE DOSSIERS DE LA BASE DE DONNÉES DE L'IAAF

Lorsque l'intégrité du système ADAMS a fait l'objet d'une remise en question au début d'août 2015, l'AMA a réagi rapidement et énergiquement. L'Agence a aussitôt nié publiquement toute implication dans la fuite présumée de dossiers médicaux de sportifs provenant de l'Association internationale des fédérations d'athlétisme (IAAF) et confirmé que l'intégrité d'ADAMS avait été préservée.

MODIFICATIONS DE LA RÉGLEMENTATION DE L'UE SUR LA PROTECTION DES DONNÉES

À la fin de 2015, le texte final de la réglementation sur la protection des données de l'UE faisait toujours l'objet de discussions. La lutte contre le dopage est demeurée un sujet d'intérêt public dans la proposition de texte.

Cependant, aux termes de l'article 44, tous les États membres doivent inclure dans leur législation une disposition faisant du dopage une question d'intérêt public lorsque la nouvelle réglementation de l'UE entrera en vigueur. L'AMA a fait part à la Commission européenne de ses préoccupations quant au calendrier pour la conformité et à la sensibilisation des États membres, facteurs ayant une incidence sur la collecte des données antidopage par les OAD.

**LE GOUVERNEMENT
CORÉEN A ACCEPTÉ
DE VERSER UNE
CONTRIBUTION DE
200 000 \$
AFIN D'APPUYER
LA MISE AU POINT
DU NOUVEAU
SYSTÈME ADAMS.**

NOUVEAU SYSTÈME ADAMS

En mars 2015, l'AMA a publié un document résumant les commentaires reçus lors d'un processus de consultation tenu à la fin de 2014 auprès des sportifs, des OAD et des laboratoires accrédités par l'Agence.

L'Agence a également annoncé la formation d'un groupe d'utilisateurs et de testeurs d'ADAMS chargé de passer en revue et de prioriser les 538 entrées devant être intégrées aux versions initiales et ultérieures du nouveau système ADAMS. L'AMA a tenu des conférences Web périodiques pour informer les membres du groupe de l'évolution du projet, recueillir les commentaires et fournir des occasions d'effectuer des essais.

Plus tard pendant l'année, on a commencé à élaborer les stratégies de communications et de formation nécessaires pour soutenir les utilisateurs d'ADAMS pendant la transition et le déploiement à venir.

**LES PLANS RELATIFS AU NOUVEAU SYSTÈME
ADAMS COMPRENNENT DES AMÉLIORATIONS
DES CARACTÉRISTIQUES, DES
FONCTIONNALITÉS ET DE L'INTERFACE
UTILISATEUR — TOUJOURS EN ACCORD
AVEC LES EXIGENCES APPROPRIÉES DE
COLLECTE DE L'INFORMATION, DE PARTAGE
DES RENSEIGNEMENTS ET DE PROTECTION
DES DONNÉES.**

À la suite des discussions tenues lors de la réunion intergouvernementale asiatique qui a eu lieu à Almaty, au Kazakhstan, le gouvernement coréen a accepté de verser une contribution de 200 000 \$ afin d'appuyer la mise au point du nouveau système ADAMS. Cette initiative, qui témoigne d'un solide engagement de la part de la Corée, apportera une aide considérable à l'AMA dans le cadre de ce projet prioritaire.

RENSEIGNEMENTS ET ENQUÊTES



LE CODE 2015 ACCORDE UNE IMPORTANCE CRUCIALE À LA COLLABORATION EN IMPOSANT DE NOUVELLES OBLIGATIONS DE PARTAGE DE L'INFORMATION À TOUS LES SIGNATAIRES

Les OAD doivent disposer des outils nécessaires pour obtenir, évaluer et traiter les renseignements antidopage provenant des ressources disponibles, grâce à une collaboration de toutes les parties aux enquêtes sur les violations des règles. On s'attend à ce que les gouvernements prennent les mesures qui s'imposent pour faciliter la collaboration et le partage de l'information entre les OAD.

L'AMA a continué de travailler avec INTERPOL et a tenu une réunion à Copenhague le 15 janvier avec des représentants de l'organisation, des ONAD scandinaves, des forces de l'ordre et des autorités douanières en vue de mettre fin au trafic des substances améliorant la performance en Norvège, en Suède, au Danemark et en Finlande.

Les discussions visant à cibler les organisations effectuant le trafic de ces substances se sont poursuivies le 18 février lors d'une rencontre entre l'AMA, INTERPOL, Europol, les enquêteurs des ONAD et les forces de l'ordre de 29 pays.

INTERPOL a également aidé les enquêteurs de l'AMA dans la mise en place de la Commission indépendante qui a fait suite aux allégations exposées dans un documentaire produit par la chaîne allemande ARD.

L'AMA a reçu plusieurs signalements provenant de dénonciateurs par l'entremise de courriels, de son site Web ou directement. Un examen des mécanismes supplémentaires de signalement utilisés par les OAD a été entrepris afin de déterminer comment ces options pourraient être mises en application par l'AMA.

NOUVELLES LIGNES DIRECTRICES, NOUVEAU RÔLE : FORMATION DES OAD

Une formation de base donnée pendant le Symposium pour les OAD en mars 2015 a permis d'en apprendre plus sur les nouvelles responsabilités de ces organisations en vertu du Code 2015. Une formation supplémentaire a été dispensée à plusieurs groupes provenant des OAD pendant les mois qui ont suivi, sur place et par l'entremise de webinaires.

À la fin octobre, l'AMA a publié les Lignes directrices sur la collecte d'information et le partage de renseignements, qui montrent aux OAD comment tirer le meilleur parti de leurs programmes antidopage par la collecte d'information, la production de renseignements et le partage de ces renseignements avec des partenaires à l'extérieur de la communauté antidopage, comme les forces de l'ordre et les autorités douanières.

Les lignes directrices introduisent en outre le rôle de « responsable des renseignements », soit la personne chargée de diriger le processus de renseignements des OAD sous l'autorité de la haute direction des OAD.

RÉSEAU DES ENQUÊTEURS DES OAD

Les membres du réseau des enquêteurs des OAD se sont réunis à Londres les 6 et 7 octobre. Les techniques d'entrevue efficaces, la rétroaction du personnel opérationnel sur les contrôles de nuit et la Commission indépendante de l'AMA comme étude de cas étaient au nombre des sujets abordés.

Le réseau offre aux enquêteurs chevronnés des FI et des ONAD une plateforme leur permettant de mettre en commun leurs meilleures pratiques, d'échanger sur les activités en cours ou des projets précis et de planifier toute forme de coopération internationale.

OPÉRATIONS UNDERGROUND ET CYBER-JUICE

En 2014 et 2015, les responsables des enquêtes de l'AMA, avec la participation active des enquêteurs des ONAD, ont collaboré étroitement avec Europol, la Drug Enforcement Administration des États-Unis et plusieurs autres forces de l'ordre pour préparer des stratégies opérationnelles visant à repérer et à cibler les organisations criminelles qui fabriquent des substances améliorant la performance et en font le trafic à l'échelle internationale.

Le résultat de ces travaux a été une initiative d'envergure mondiale intégrée aux opérations Underground et Cyber-Juice. Dans le cadre de ce partenariat unique, l'AMA et les ONAD ont fait équipe avec les forces de l'ordre et les ont soutenues en vue de cibler les chaînes d'approvisionnement de ces substances, du fabricant au fournisseur et jusqu'à l'utilisateur final/au sportif.

Le 1er septembre 2015, les opérations Underground et Cyber-Juice ont abouti au démantèlement, aux États-Unis, de 16 laboratoires clandestins et à des résultats comparables en Europe. Elles ont donné lieu à de nombreuses arrestations et à la saisie de quantités importantes de substances améliorant la performance et de matières premières entrant dans leur fabrication, de millions de dollars en argent ou en biens et d'armes. La Chine a été identifiée comme la principale source de matières premières obtenues de manière illicite par les laboratoires clandestins fabriquant ces substances.

Les enquêteurs de l'AMA et des ONAD ont commencé à travailler avec INTERPOL à la préparation de la prochaine et plus vaste opération visant les substances améliorant la performance. La Chine y apportera sa collaboration à la suite de la signature d'un protocole d'entente avec l'AMA en septembre 2015.



SIGNEZ LE DOPAGE DANS LE CADRE DE SON ENGAGEMENT À PROTÉGER LES SPORTIFS PROPRES, L'AMA A AJOUTÉ UN FORMULAIRE EN LIGNE SÉCURISÉ SUR SON SITE WEB EN 2015 AFIN D'ENCOURAGER TOUTES LES PERSONNES QUI APPRENNENT OU SOUPÇONNENT QU'UNE VIOLATION DU CODE A ÉTÉ COMMISE À LE SIGNALER EN TOUTE CONFIANCE. CE FORMULAIRE, DISPONIBLE EN PLUSIEURS LANGUES, EST FACILEMENT ACCESSIBLE À PARTIR DE LA PAGE D'ACCUEIL DE L'AMA.

PROGRAMME DE SENSIBILISATION

L'AMA met en œuvre son programme de sensibilisation toute l'année, partout dans le monde, par l'entremise d'un stand mettant en évidence le [quiz Franc Jeu](#), les ressources antidopage et le [Serment pour un sport propre](#). Ce programme contribue à forger l'avenir des sportifs en éveillant les consciences à l'égard de l'antidopage et en faisant la promotion du sport propre auprès de milliers de sportifs et de membres de leur entourage à l'échelle mondiale.

Des experts recrutés au sein des ONAD, des FI et d'autres organisations sont encouragés à adopter les programmes et à les faire connaître à leurs partenaires lorsqu'ils retournent chez eux.

Des programmes de sensibilisation ont été mis en œuvre lors de quatre grandes manifestations multisport en 2015 :

- 1er Jeux européens à Bakou, Azerbaïdjan
- XVIIe Jeux panaméricains à Toronto, Canada
- Ve Jeux parapanaméricains à Toronto, Canada
- 11e Jeux africains, à Brazzaville, République du Congo.

Des leaders de la lutte antidopage de la région et des membres du Comité des sportifs de l'AMA ont participé à chacune de ces manifestations. Tous les programmes présentaient le [quiz Franc Jeu](#) et les sportifs et les responsables étaient invités à signer le serment « Tout athlète a droit à un sport propre » en ajoutant l'empreinte de leur main et leur signature sur une bannière.

Les participants au programme de sensibilisation ont eu l'occasion de mettre à l'épreuve leurs connaissances au moyen du [quiz Franc Jeu](#) de l'AMA et de gagner une paire de lunettes de soleil Franc Jeu.

PROGRAMME FORMULE HÉRITAGE

L'AMA a lancé la formule Héritage en 2015 afin d'apporter un soutien direct additionnel aux FI dans l'élaboration et la réalisation de leurs programmes de sensibilisation antidopage, et de leur fournir les outils, le matériel et les idées pour mener à bien leurs futures activités de sensibilisation.

La formule Héritage est fondée sur le partenariat : les FI et l'AMA partagent les coûts et les responsabilités liés au développement, depuis la planification jusqu'à la mise en place et à l'exécution des programmes.

En février, l'AMA a fait équipe avec la Fédération internationale de ski (FIS) afin de lancer le nouveau programme dans le cadre



CI-DESSUS : Tony Estanguet (au centre) et Kirsty Coventry (n'apparaissant pas sur la photo), membres du Comité des sportifs, veillent à ce que le message du sport propre soit à l'avant-scène lors des 11e Jeux africains en échangeant avec des jeunes sportifs et en invitant tous les participants à jouer au quiz Franc Jeu pour gagner une paire de lunettes de soleil Franc Jeu.

des 40e Championnats mondiaux de ski nordique à Falun, en Suède. Un deuxième programme de sensibilisation a été déployé en septembre aux États-Unis; l'AMA s'est jointe à l'Union internationale de triathlon (ITU) à l'occasion du *World Triathlon Grand Final* et des Championnats mondiaux, qui ont eu lieu à Chicago, en Illinois.

Dans le cadre de la campagne *Ask the Athlete — Clean as Snow* menée sur les réseaux sociaux par l'AMA et la FIS, les athlètes de sports d'hiver répondaient à des questions posées par d'autres sportifs. Les entrevues [Ask The Athlete](#), et d'autres vidéos, sont accessibles sur [la chaîne YouTube de l'AMA, wadamovies](#).

Dans le cadre de la campagne Love Clean Sport du Love Triathlon de l'AMA et de l'ITU, les sportifs, les entraîneurs et les membres du personnel d'encadrement se présentant au stand de sensibilisation pouvaient faire des égoportraits et poster leur photo sur les réseaux sociaux ainsi que des commentaires expliquant pourquoi ils aiment le triathlon et le sport propre, en utilisant les mots-clés #triathlon et #cleansport.

MODÈLE DE SENSIBILISATION

L'AMA reçoit également des demandes des OAD qui souhaitent que le modèle de sensibilisation serve de solution clés en main pour leurs propres initiatives dans le domaine. La trousse de démarrage offerte gratuitement comprend des bannières Franc Jeu, des dépliants sur l'antidopage,

des vidéos et le [quiz Franc Jeu](#). La trousse a été enrichie en prévision des Jeux olympiques et paralympiques d'été de Rio 2016.

Plus de 129 OAD ont demandé leur version du modèle de sensibilisation depuis son lancement en 2010.

**Every athlete
has a right
to clean sport.**

dans le cadre des Jeux parapanaméricains qui se sont déroulés à Toronto, au Canada, du 7 au 15 août.

En consultation avec des spécialistes de partout dans le monde, l'AMA passe en revue et met à jour constamment les Informations médicales pour éclairer les décisions des Comités AUT (Lignes directrices à l'intention des médecins). Dix-huit lignes directrices spécifiques étaient accessibles sur le site Web de l'AMA à la fin de 2015 et d'autres s'ajouteront à la collection en ligne en 2016.

En 2015, l'AMA a ajouté aux sections Science et Médical de nouvelles Lignes directrices sur l'analyse des biomarqueurs de l'hormone de croissance humaine (hGh) destinée aux analyses de contrôle du dopage. Elles ont été élaborées afin d'assurer la mise en application harmonisée du test des biomarqueurs de l'hormone de croissance humaine en vue de la détection du dopage sportif.

L'Agence a également publié la version 2.0 de ses Lignes directrices Rapport et gestion des résultats pour la hCG urinaire et la LH chez les sportifs masculins. L'évaluation médicale d'un cas avec hCG positive confirmée est fournie en annexe. Ces lignes directrices axées sur les aspects cliniques aident les médecins à traiter et à diriger correctement les sportifs pour lesquels un diagnostic découlant de résultats d'analyse anormaux peut signaler une pathologie grave ou susceptible de mettre la vie en danger.

En novembre, l'AMA a modifié le Standard international pour l'autorisation d'usage à des fins thérapeutiques (SIAUT) afin de clarifier le degré de preuve requis pour les AUT dans toutes les situations déterminées par la prépondérance des probabilités. L'Agence a publié le SIAUT

2016 en ligne en décembre et a fourni le document révisé à l'UNESCO, à titre d'annexe de la Convention internationale contre le dopage dans le sport (tout comme la Liste des interdictions).

SCIENCE ET MÉDICAL

PAR SUITE DE L'ENTRÉE EN VIGUEUR LE 1ER JANVIER DU NOUVEAU CODE ET DES STANDARDS INTERNATIONAUX, L'EXPERTISE DES SERVICES SCIENCE ET MÉDICAL DE L'AMA A ÉTÉ LARGEMENT SOLlicitÉE PENDANT L'ANNÉE PAR L'ENSEMBLE DE LA COMMUNAUTÉ ANTIDOPAGE MONDIALE.

Le personnel de l'AMA aide les partenaires au chapitre de l'interprétation et de la mise en œuvre par des conseils et un soutien constants, une formation ciblée, des présentations et de la documentation de référence, tout en apportant sa contribution aux initiatives et partenariats antidopage à plus long terme.

AUTORISATIONS D'USAGE À DES FINS THÉRAPEUTIQUES (AUT)

L'AMA soutient les sportifs, les ONAD et les ORAD qui ont besoin d'aide relativement à la gestion des AUT, notamment par la saisie d'information dans ADAMS, le réacheminement d'une demande d'AUT d'un sportif à l'autorité concernée et la gestion de la durée des AUT. L'Agence donne également des conseils sur le processus d'examen ou d'appel des AUT.

Le nombre d'AUT saisies dans ADAMS a augmenté de 48 % en 2015 par rapport à 2014, ce qui découle à la fois de l'utilisation accrue d'ADAMS par un plus grand nombre d'OAD et de l'octroi d'un plus grand nombre d'AUT par certaines OAD. L'AMA continue de surveiller les AUT saisies dans ADAMS et son Comité AUT a examiné et annulé deux AUT accordées en vue de l'utilisation de testostérone.

Les efforts conjoints menés avec les OGM afin d'améliorer la gestion des AUT lors des grandes manifestations se sont poursuivis en 2015, notamment par des rencontres avec la commission médicale de l'Organisation sportive panaméricaine (OSP)

LE PROGRAMME DE
RECHERCHE SCIENTIFIQUE
DE L'AMA A REÇU

110

DEMANDES DE BOURSES
DE RECHERCHE

LE MODULE
HÉMATOLOGIQUE
LANCÉ EN 2009 SURTOUT
POUR LES SPORTS
D'ENDURANCE A ÉTÉ
MIS EN ŒUVRE DANS

20 079

ÉCHANTILLONS SANGUINS
PRÉLEVÉS AUPRÈS DE

PROVENANT DE

26

PAYS

49
OAD

8 284

SPORTIFS

SUR

4

CONTINENTS

23
FI

1 330

AUT APPROUVÉES ONT ÉTÉ
CRÉÉES DANS ADAMS

21
ONAD

↑ 48 %

DEPUIS LA FIN
DE 2014

DEPUIS 2001, L'AMA
A INVESTI PLUS DE

68 M\$

PASSEPORT BIOLOGIQUE DE L'ATHLÈTE (PBA)

Les renseignements tirés du PBA contribuent au fonctionnement des programmes antidopage stratégiques des OAD. En outre, le suivi et l'exploration des données procurent des informations importantes aux fins des enquêtes en cours et du programme de partenariats visant la qualité des FI.

Quarante-neuf OAD ont mis en œuvre le module hématologique qui a été lancé en 2009. Depuis 2010, le PBA a donné lieu à 88 violations des règles antidopage par sept OAD. Plus de 500 analyses positives traditionnelles aux fins de la détection du dopage sanguin ont également été enregistrées depuis l'entrée en vigueur du PBA, en raison principalement des contrôles ciblés stratégiques fondés sur l'information tirée du Passeport.

Le groupe de travail de l'AMA sur la température de sang a mis au point une méthode innovatrice pour évaluer l'intégrité des échantillons sanguins : l'indice de stabilité sanguine (BSS). Cette méthode, qui procure une plus grande souplesse lors des missions de collecte des échantillons, entraîne une diminution des coûts. Des plans visant la mise en application du BSS sont en cours.

Une évaluation quantitative approfondie du module stéroïdien, qui en est à sa deuxième année d'existence, est prévue pour plus tard lorsqu'on disposera de plus de données. Les initiatives visant à optimiser l'utilisation et les capacités du module comprennent la révision des Lignes directrices opérationnelles du PBA et deux documents techniques (TDEAAS2016 et TDRMR2016). Des changements ont été apportés également au logiciel du PBA dans ADAMS.

En parallèle avec le Symposium de l'AMA pour les OAD qui s'est tenu en mars, 11 rencontres des OAD et des unités de gestion du Passeport biologique de l'athlète (UGPBA) ont eu lieu pour discuter des aspects pratiques de la mise en œuvre, de l'exécution et de l'amélioration d'un programme de PBA. Le nombre de projets de collaboration entre les UGPBA associées aux laboratoires et les OAD a beaucoup augmenté en 2015, les OAD concernées profitant d'une plus grande indépendance et réalisant des économies à l'égard de leurs programmes antidopage.

Lors d'une rencontre sur l'antidopage qui a eu lieu à Lausanne en octobre, le CIO, les FI et l'AMA ont discuté des aspects

DANS LA RECHERCHE SCIENTIFIQUE AU MOYEN DU FINANCEMENT PROVENANT DES GOUVERNEMENTS, DU CIO ET D'AUTRES PARTENAIRES.

stratégiques et de l'utilisation optimale du PBA dans le plan de contrôles global avant et pendant les Jeux olympiques de Rio 2016. Les participants ont également passé en revue les enseignements tirés des Jeux de Londres 2012 pour déterminer leur pertinence par rapport aux Jeux de Rio.

L'AMA a fait un pas important dans l'amélioration continue du PBA en examinant les données et les techniques d'analyse actuelles et en ciblant les biomarqueurs en vue de la mise au point du module endocrinien.

Au milieu de l'année, l'AMA s'est penchée sur un problème soulevé dans deux reportages télévisés et dans un rapport publié par la Commission indépendante de réforme du cyclisme au sujet de la capacité des sportifs de prendre de petites quantités de substances visant à améliorer la performance tout en évitant les contrôles positifs, ce qu'on appelle le microdosage. L'AMA a confirmé que les résultats étaient fondés sur des expériences ne respectant ni les normes de recherche reconnues ni les protocoles établis afin d'assurer l'efficacité du PBA.

LISTE DES INTERDICTIONS

À la fin septembre, l'AMA a publié la Liste des substances et méthodes interdites 2016 sur son site Web et envoyé un avis à cet effet à ses partenaires. L'Agence a publié simultanément une note explicative

sur les principales modifications apportées à la Liste 2016 et au programme de surveillance. Les modifications comprennent l'ajout du meldonium, en raison des preuves faisant état de son utilisation par des sportifs pour améliorer leur performance. On a



commencé à discuter de la possibilité d'une liste unique pour l'ensemble des substances et méthodes interdites en tout temps en vue de simplifier les règles actuelles régissant la durée de l'interdiction.

LABORATOIRES

Le centre antidopage de Turquie, à Ankara, a reçu l'accréditation de l'AMA, tandis que le laboratoire brésilien de contrôle du dopage de Rio de Janeiro a été réaccrédité en mai. Le laboratoire de Rio a continué de renforcer ses capacités en prévision des Jeux olympiques et paralympiques d'été de 2016, et l'AMA a effectué des visites pour évaluer les progrès accomplis. Le laboratoire antidopage de Doha, au Qatar, a quant à lui reçu l'accréditation de l'AMA en août, tandis qu'un nouveau laboratoire à Santiago, au Chili, a rempli le formulaire de demande initiale et a été retenu à titre de candidat au processus d'accréditation.

Toujours en mai, Labtests Auckland Ltd. d'Auckland, en Nouvelle-Zélande, a obtenu l'approbation de l'AMA aux fins du PBA. Le laboratoire de contrôle du dopage de Montevideo, en Uruguay, a également demandé cette approbation à l'AMA.

Dès la publication le 9 novembre du rapport initial de la CI, l'AMA a donné suite à la recommandation visant la suspension de l'accréditation du centre antidopage de Moscou, en Russie. La suspension provisoire a pris effet immédiatement et un examen approfondi du statut du laboratoire sera effectué par un comité de discipline indépendant mis sur pied par l'AMA au début de 2016.

COLLABORATION ET PARTENARIATS

L'AMA a continué en 2015 d'intensifier la collaboration et les partenariats avec des sociétés pharmaceutiques tout en renforçant les relations avec les organismes de réglementation gouvernementaux dans le cadre de nombreuses activités.

L'Agence, JADA, le MEXT et l'UNESCO ont organisé conjointement la 2e Conférence internationale sur l'industrie pharmaceutique et le dopage dans le sport qui s'est articulée autour du thème : Nouvelles avancées pour le sport propre et la société. Les conférenciers et les participants ont exploré les avantages des

partenariats antidopage et des pratiques efficaces en vertu du Code et des Standards internationaux révisés.

L'AMA a signé un protocole d'entente avec l'*Innovative Medicines Initiative* afin d'étudier l'établissement d'un consortium sur l'abus de substances dans les sports et a collaboré avec AbbVie afin d'adopter des procédures permettant de cibler les substances de la gamme de produits de l'entreprise pouvant être utilisées à des fins de dopage. L'AMA explore également des occasions de collaboration avec d'autres sociétés pharmaceutiques.

RECHERCHE

Un pas important vers une nouvelle technique efficace de dépistage du dopage génétique a été franchi à la fin de 2015 grâce à un projet financé par l'AMA, le premier test de dépistage du dopage génétique ayant été validé par des experts de l'Agence. La technique sera mise en œuvre dans certains laboratoires accrédités par l'AMA.

Dans le cadre de l'appel d'offres 2015 pour le programme de recherche scientifique de l'AMA, 110 projets provenant de 26 pays sur quatre continents ont été soumis. L'AMA a retenu 28 projets, pour un budget total de 3,5 millions de dollars, soit :

- sept projets en vertu du Fonds de recherche spécial antidopage (CIO/gouvernements) — 1,3 million de dollars
- deux projets en vertu du nouveau *Partnership for Clean Competition Fund* — 0,41 million de dollars
- dix-neuf projets en vertu du budget subventionnaire traditionnel de l'AMA — 1,79 million de dollars.

Depuis 2001, l'AMA a investi plus de 68 millions de dollars dans la recherche scientifique au moyen du financement provenant des gouvernements, du CIO et d'autres partenaires.



**LES MISES À JOUR
APPORTÉES À
ADAMS EN 2015
ONT PERMIS
À L'AMA DE
COMPILER AVEC
BEAUCOUP PLUS
D'EFFICACITÉ,
DE PRÉCISION ET
D'EXACTITUDE
QUE JAMAIS
AUPARAVANT
LES DONNÉES
DES CONTRÔLES
ANNUELS.**

CONTRÔLES

La cueillette des données des contrôles antidopage — résultats négatifs, résultats d'analyse anormaux (RAA), résultats atypiques et données du PBA — dans ADAMS, répertoriées par laboratoire, sport, discipline et autorité de contrôle, renforce grandement la capacité de l'AMA 1) de cerner les tendances du dopage et des activités de contrôle et 2) d'apporter une aide plus efficace aux OAD dans la mise en œuvre de programmes de contrôles grâce à un suivi et à une coordination améliorés.

Les mises à jour apportées à ADAMS en 2015 ont permis à l'AMA de compiler avec beaucoup plus d'efficacité, de précision et d'exactitude que jamais auparavant les données des contrôles annuels.

L'AMA a publié son deuxième rapport sur les VRAD par sport, discipline et autorité de contrôle. Le Rapport VRAD, qui couvre l'année 2014, indique le nombre de RAA ayant donné lieu à des VRAD et met en évidence le nombre de VRAD non analytiques déclarées par les OAD.

DOCUMENT TECHNIQUE POUR LES ANALYSES SPÉCIFIQUES PAR SPORT (DTASS)

Le Document technique pour les analyses spécifiques par sport (DTASS), qui est entré en vigueur le 1er janvier 2015, définit les niveaux d'analyse minimaux pour des substances interdites qui ne sont pas incluses dans une analyse d'urine standard, mais qui sont essentielles au dépistage, notamment pour des échantillons provenant de sportifs présentant le risque le plus élevé de dopage. Ces substances sont notamment les agents stimulants de l'érythropoïèse (ESA), l'hormone de croissance (Gh) et les facteurs libérateurs de l'hormone de croissance. Le DTASS est un élément de la mise au point d'un plan de répartition des contrôles solide et exhaustif tel que le précisent le Standard interna-

tional pour les contrôles et les enquêtes et les Lignes directrices sur la mise en œuvre d'un programme de contrôles efficace.

Ce nouveau document obligatoire ayant entraîné des changements importants dans les activités antidopage des OAD, l'AMA a déployé des efforts considérables pour les aider à mettre en place les mécanismes et l'expertise nécessaires.

En 2015, l'AMA a entre autres effectué une analyse statistique sur six mois, examiné les commentaires des partenaires recueillis dans le cadre du processus de consultation en milieu d'année et produit trois nouveaux guides de contrôle pour les substances interdites relevant du champ d'application du DTASS, le tout sous la direction du Groupe d'experts DTASS.

Les partenaires ont proposé plusieurs changements d'ordre opérationnel au DTASS et aux processus connexes pendant la période de consultation ouverte en juillet et août. Ceux-ci ont été approuvés ultérieurement en vue de leur entrée en vigueur le 1er janvier 2016.

Une comparaison entre les données de 2015 provenant du système ADAMS et de celles de la période de 12 mois pour 2014 révèle une forte augmentation du nombre d'OAD qui procèdent maintenant à des contrôles des agents stimulants de l'érythropoïèse, de l'hormone de croissance et des facteurs de libération de l'hormone de croissance, et ce, pour beaucoup de nouveaux sports et de nouvelles disciplines :

Agents stimulants de l'érythropoïèse

54 autorités de contrôle de plus ont effectué des contrôles de dépistage (183 contre 129)

42 sports de plus ont fait l'objet d'analyses (94 contre 52)

Hormone de croissance

39 autorités de contrôle de plus ont effectué des contrôles de dépistage (103 contre 64)

31 sports de plus ont fait l'objet d'analyses (74 contre 43)

Facteurs de libération de l'hormone de croissance*

127 autorités de contrôle de plus ont effectué des contrôles de dépistage (145 contre 18)

47 sports de plus ont fait l'objet d'analyses (88 contre 41).

* Ce rapport n'est disponible dans ADAMS que depuis le milieu de 2014.



RAPPORT SUR LES DONNÉES DE CONTRÔLES

Le Rapport sur les données de contrôles, qui doit être publié sur le site Web de l'AMA au troisième trimestre de 2016, fournira des données sur les analyses effectuées par les laboratoires accrédités par l'AMA pour les échantillons d'urine et de sang et les échantillons sanguins du PBA recueillis lors des contrôles en compétition et hors compétition.

REVUE FINANCIÈRE 2015

EN 2015, L'AMA A ATTEINT LE MÊME NIVEAU DE CONTRIBUTIONS QUE L'ANNÉE PRÉCÉDENTE, COMPTE TENU D'UN TAUX DE RECOUVREMENT DE 98,70 % DE LA PART DES AUTORITÉS PUBLIQUES EN DATE DU 31 DÉCEMBRE 2015.

En plus des contributions annuelles, l'AMA a reçu la subvention annuelle de 1 418 001 \$ du gouvernement du Canada pour le siège de l'Agence à Montréal. Elle a aussi reçu un financement supplémentaire totalisant 829 000 \$ d'autres pays et organisations. Il s'agit à ce jour du niveau de financement supplémentaire le plus élevé qu'elle a reçu à partir des contributions volontaires. L'AMA est reconnaissante pour le soutien que ses partenaires lui offrent.

Les états financiers présentent un excédent de dépenses de 1 166 000 \$ sur les revenus, soit une perte par rapport au bénéfice budgété de 1 113 000 \$. Ce résultat découle de l'incidence du taux de change. La réévaluation des liquidités a entraîné une perte de change de 1 976 000 \$. Celle-ci est considérée comme un élément sans effet sur la trésorerie et n'influe donc pas sur les flux de trésorerie de l'AMA. Sans cette perte de change, l'excédent des revenus sur les dépenses se serait établi à 809 000 \$.

Les dépenses en immobilisations encourues en 2015 ont été de 3 457 000 \$. Les investissements ont porté sur des améliorations au Système d'administration et de gestion antidopage (ADAMS), le début du développement du nouveau système ADAMS, la mise au point de l'application Quiz Franc Jeu pour téléphones intelligents iPhone et Android, le déploiement d'un nouveau système d'exploitation financière et l'acquisition et l'aménagement de locaux supplémentaires au siège social de Montréal. Le système ADAMS demeurera une priorité pour l'AMA et le développement du nouveau système se poursuivra en 2016. Des améliorations à l'application mobile de localisation, au Passeport biologique de l'athlète et au système ADAMS en lien avec le Code mondial antidopage sont aussi prises en compte dans les dépenses en immobilisations de l'Agence.

Les revenus d'investissements ont continué à diminuer en 2015. La baisse de 18 % par rapport aux sommes budgétées est attribuable à la faiblesse prolongée des taux d'intérêt sur le marché. La politique d'investissements prudente de l'AMA consistant à ne pas investir dans des produits financiers spéculatifs a contribué au faible revenu des placements.

Les frais liés aux litiges ont dépassé de 9 % les niveaux

budgétés en 2015. La Commission indépendante (CI), qui a été formée à la fin de 2014 pour enquêter sur les graves allégations de dopage systématique dans le milieu de l'athlétisme en Russie faites dans une série de reportages de la télévision allemande, a entraîné des coûts de 1 591 000 \$, soit 14 % de plus que les sommes budgétées. Ses travaux ont été financés en partie par la réserve de trésorerie. Le rapport initial de la CI continue d'avoir une incidence considérable sur le monde du sport et les ressources spécialisées de l'Agence donnent suite aux recommandations mises de l'avant par la Commission.

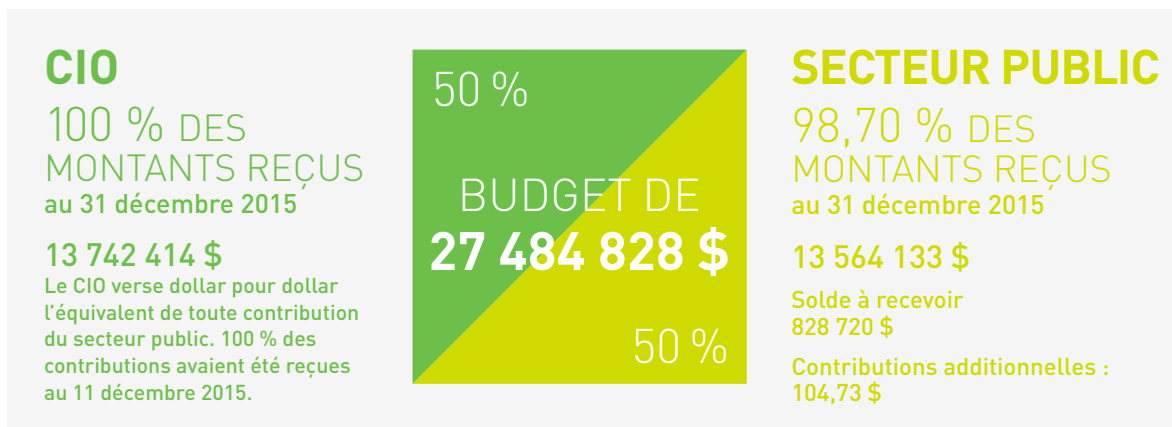
La situation financière générale de l'Agence demeure stable. Toutefois, compte tenu du fait que les réserves de trésorerie sont utilisées pour absorber les coûts des projets spéciaux, tels que la CI, il est devenu impératif d'accroître le financement et de chercher des solutions pour diminuer les dépenses sans nuire aux activités fondamentales. Le budget 2016 s'attaque à cette question en augmentant les revenus émanant des contributions et en réduisant considérablement les bourses de recherche et les frais de déplacement, tout en limitant la déplétion des réserves à 500 000 \$, comme l'a recommandé le Comité des finances en 2015, avec approbation du Comité exécutif. Encore une fois, les membres du Comité exécutif et du Conseil de fondation de l'AMA prendront en charge leurs frais de transport aérien en vue de la participation aux réunions de l'Agence en 2016. Il convient de noter cependant qu'une demande a été formulée en 2015 pour que les frais de déplacement des membres soient assumés par l'AMA à partir de 2017.

Pour ce qui est des bourses de recherche, la diminution du montant budgété est contrebalancée par le financement du Fonds de recherche spécial reçu des autorités publiques et égalé par le Comité international

olympique. Le Fonds de recherche spécial (reporté), qui s'établit à 11 015 000 \$ au 31 décembre 2015, servira à financer les bourses de recherche pendant une période de trois ans.

¹ Tous les montants indiqués dans le présent Rapport annuel sont en dollars US, sauf indication contraire.

CONTRIBUTIONS EN 2015



CONTRIBUTIONS DU SECTEUR PUBLIC PAR RÉGION

Montants facturés et reçus par région au 31 décembre 2015 pour l'exercice budgétaire 2015

